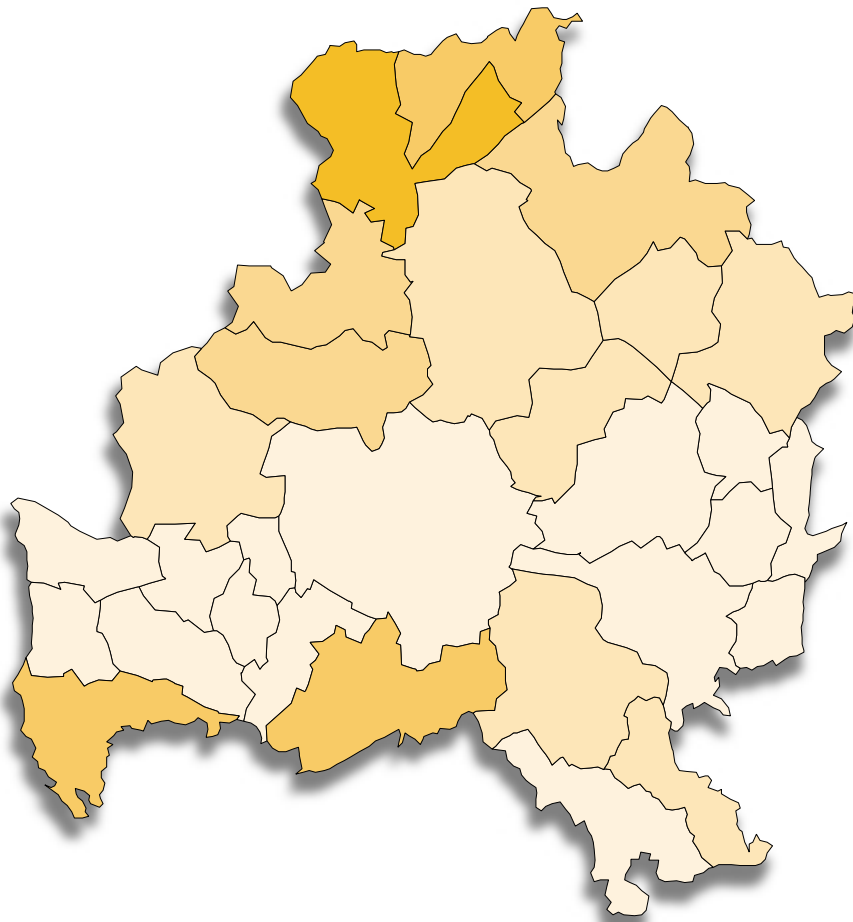
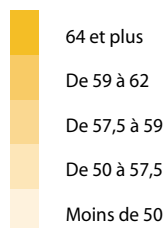


Indicateurs du marché de l'emploi du CSEF de

MONS - LA LOUVIÈRE

C'est	535 127	habitants	jan. 2000
C'est	8 881	établissements	juin 1999
dont	8 449	de moins de 50 salariés	juin 1999
et	432	de plus de 50 salariés	juin 1999
qui proposent	118 559	postes de travail salarié	juin 1999
C'est aussi	30 326	indépendants	déc. 1999
C'est encore	41 984	demandeurs d'emploi inoccupés	juin 2000

Taux d'emploi



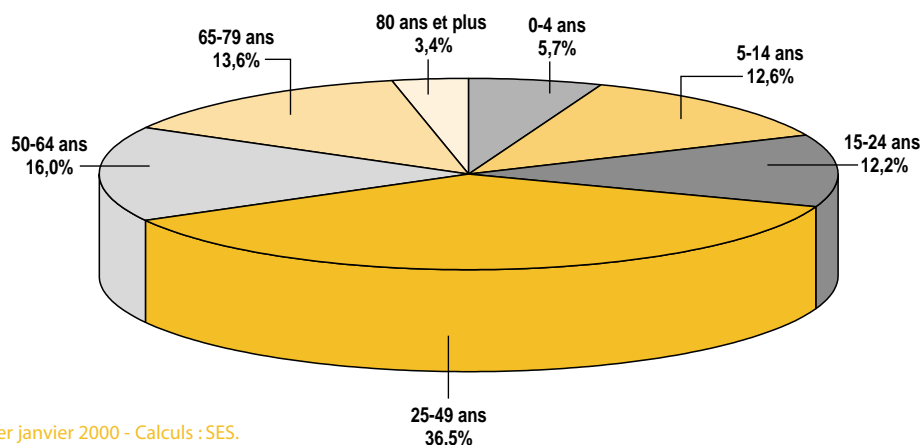
COMITÉ SUBRÉGIONAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE MONS - LA LOUVIÈRE

24, Rue des Dominicains
7000 MONS
Tél. : 065/84.07.59 - 065/84.17.07
Fax : 065/84.17.08
csef.mons@skynet.be



Les chiffres de population dans le CSEF de Mons - La Louvière

1 Population au 1er janvier 2000



Source : INS, 1er janvier 2000 - Calculs : SES.

Au 1er janvier 2000, la région de Mons-Borinage-Centre compte 535 127 habitants, soit 16% de la population de la Région wallonne.

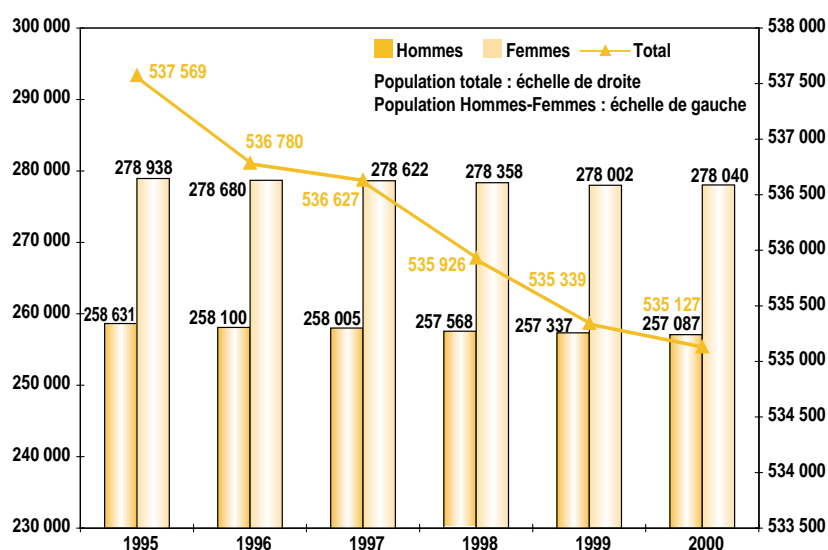
La répartition par âge de la population de la région de Mons-Borinage-Centre est légèrement différente de celle prévalant en Région wallonne. En effet, le pourcentage des moins de 25 ans y est inférieur : 30,5% au lieu de 30,9% en Wallonie. Cette réduction se répartit presque uniformément sur tous les groupes d'âge au sein de cette population de moins de 25 ans. La natalité légèrement inférieure à celle de la Région wallonne est une des raisons principales de cette différence.

Pour les 25 à 64 ans, on observe un pourcentage légèrement supérieur (52,5% au lieu de 52,4%) par rapport à la Région wallonne, mais cette différence se marque essentiellement pour le groupe d'âge de 25 à 49 ans (36,5% au lieu de 36,1%) et s'inverse pour le groupe d'âge de 50 à 64 ans (16% au lieu de 16,2%).

Le taux de mortalité plus élevé doit être souligné à cet égard (11,7% en 1999 au lieu de 11,1%).

La tranche d'âge supérieure à 65 ans représente 17% de la population par rapport à 16,8% en Région wallonne.

2 Evolution absolue de la population totale du CSEF de 1995 à 2000 selon le genre



Source : INS, 1er janvier 2000 - Calculs : SES

Entre 1995 et 2000, la population de la région de Mons-Borinage-Centre a diminué de 2 442 personnes, ce qui représente une réduction de 0,5% sur cinq ans. Cette

réduction est de 0,4% pour les femmes et de 0,6% pour les hommes. Par contre, pour la Région wallonne, une augmentation de 0,8% a été relevée.

3 Mouvements de la population de 1995 à 2000

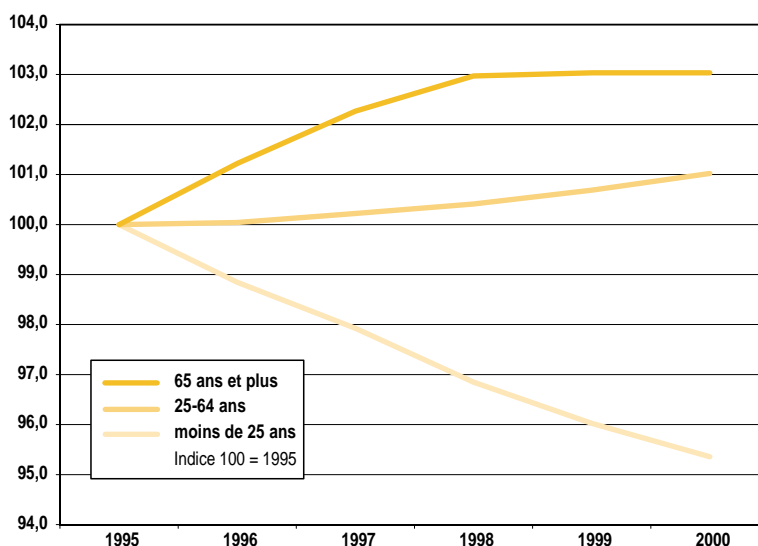
	année	naissance	décès	solde naturel	solde migratoire	ajustement statistique
Chiffres absolus	1995	5 940	6 105	-165	-104	-520
	1996	6 092	6 176	-84	-134	65
	1997	6 073	6 268	-195	-664	158
	1998	6 077	6 297	-220	-398	31
	1999	6 091	6 260	-169	-154	111
Pour 1000 hab.	1995	11,1	11,4	-0,3	-0,2	-1,0
	1996	11,4	11,5	-0,2	-0,2	0,1
	1997	11,3	11,7	-0,4	-1,2	0,3
	1998	11,3	11,8	-0,4	-0,7	0,1
	1999	11,4	11,7	-0,3	-0,3	0,2

Note : solde migratoire : y compris les rayés d'office, les rayés réinscrits et les changements de registre (depuis 1998).
Source : INS, 1er janvier 2000 – Calculs : SES

La réduction de la population de la région de Mons-Borinage-Centre s'explique par la combinaison d'un solde naturel de naissances et de décès négatif et d'un solde migratoire également négatif. Au total, un solde négatif a été relevé, avec 833 personnes au niveau du solde naturel et 1 454 personnes pour le solde migratoire ; en Région wallonne, le solde global était positif, avec des soldes naturel et migratoire également positifs. Il est à noter que globalement la zone de Mons-Borinage a enregistré, au cours des dernières années, des chiffres négatifs alors qu'ils étaient positifs pour la zone du Centre. Ce phénomène est encore plus

marqué pour le solde migratoire, avec comme principale exception la ville de La Louvière. En moyenne, le solde naturel annuel sur cinq ans est de -0,3‰ habitants au lieu de +0,4‰ en Wallonie et le solde migratoire annuel est de -0,5‰ habitants au lieu de +1,4‰ en Wallonie. La différence négative du solde naturel par rapport à la Région wallonne provient d'un taux de naissance inférieur (11,3‰ habitants au lieu de 11,5‰) et d'un taux de décès sensiblement supérieur (11,6‰ habitants au lieu de 11,3‰).

4 Evolution des populations de moins de 25 ans et de plus de 65 ans (1995-2000)



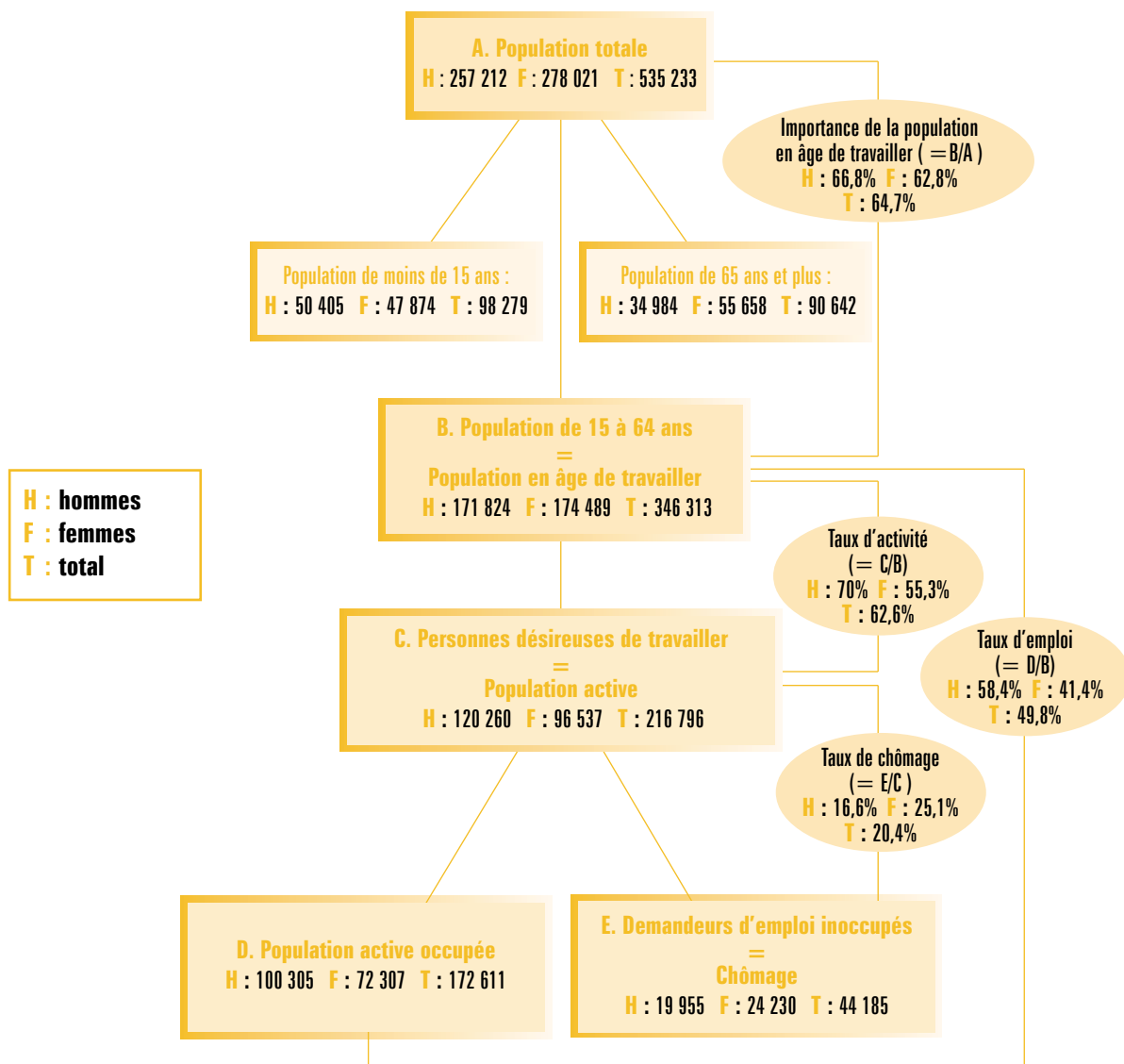
Légende : 1995 = indice 100 • Source : INS, 1er janvier 2000 - Calculs : SES

Depuis 1995, les grands groupes d'âge suivent les mêmes tendances qu'en Wallonie et en Belgique, mais dans des proportions sensiblement différentes. C'est ainsi que la population de moins de 25 ans diminue de 4,6% en 2000 par rapport à 1995, contre -2,5% en Wallonie. Pour les per-

sonnes âgées de 25 à 64 ans, l'augmentation est de 1%, contre +1,5% en Wallonie. Il est à noter l'augmentation moins sensible pour les plus de 65 ans, avec +3,0%, contre +5,2% en Wallonie.

La structure d'activité de la population du CSEF de Mons - La Louvière

1 Structure générale et principaux indicateurs de la population active



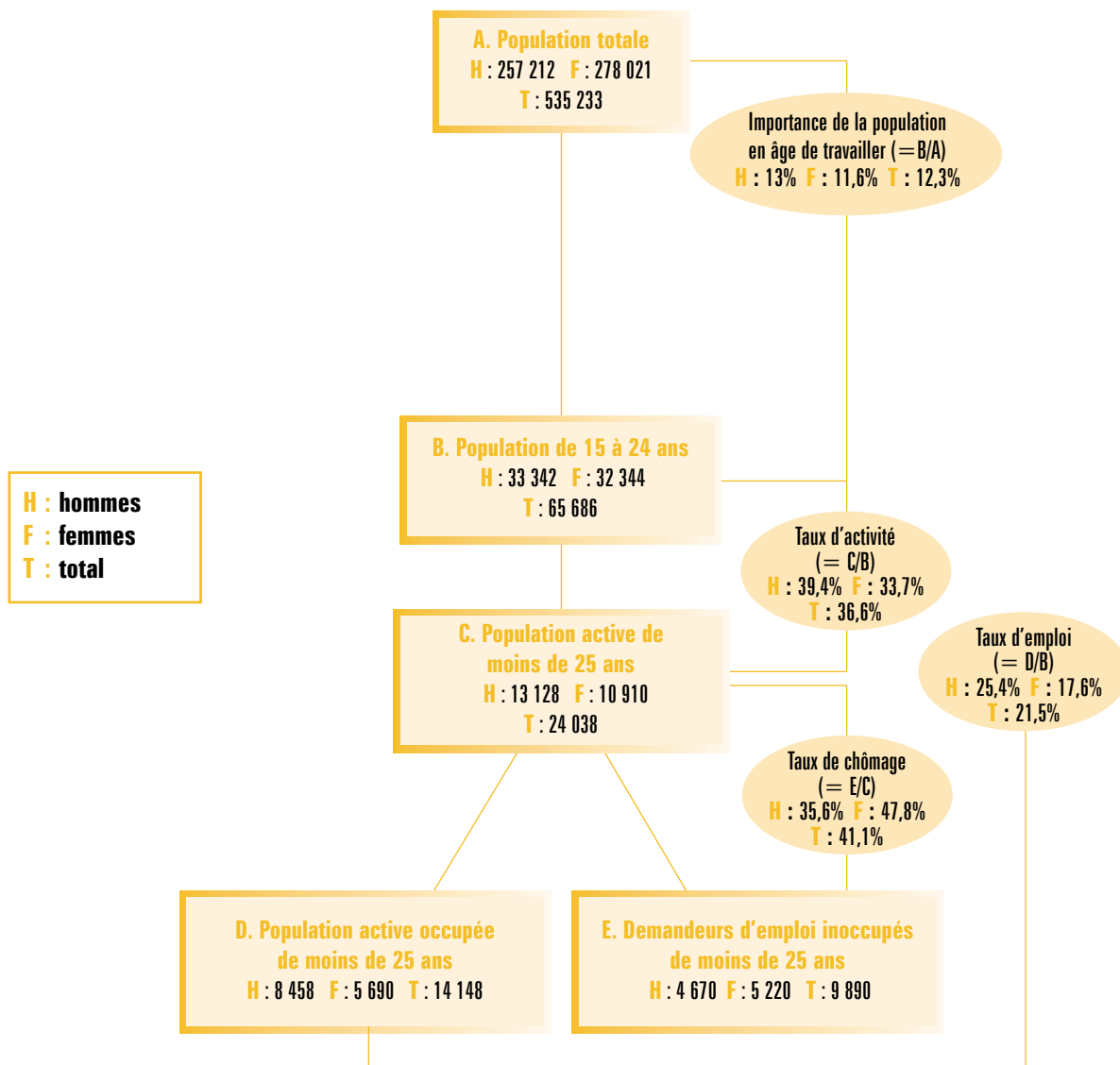
Source : SES, Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, 30 juin 1999 – Calculs : SES

Le taux de population en âge de travailler est pratiquement identique à celui relevé en Wallonie. Par contre, les autres taux sont plus défavorables. Le taux d'activité (population désireuse de travailler) est inférieur de 2,6 points de pourcentage (p.p.), le taux d'emploi (nombre d'emplois par rapport au nombre de personnes en âge

de travailler) est inférieur de 4,9 p.p. et le taux de chômage (20,4%) par rapport à la population active est supérieur de 4,2 p.p.

Le taux de chômage est plus particulièrement défavorable aux femmes, lorsqu'on le compare à la moyenne wallonne.

2 Structure d'activité de la population de moins de 25 ans



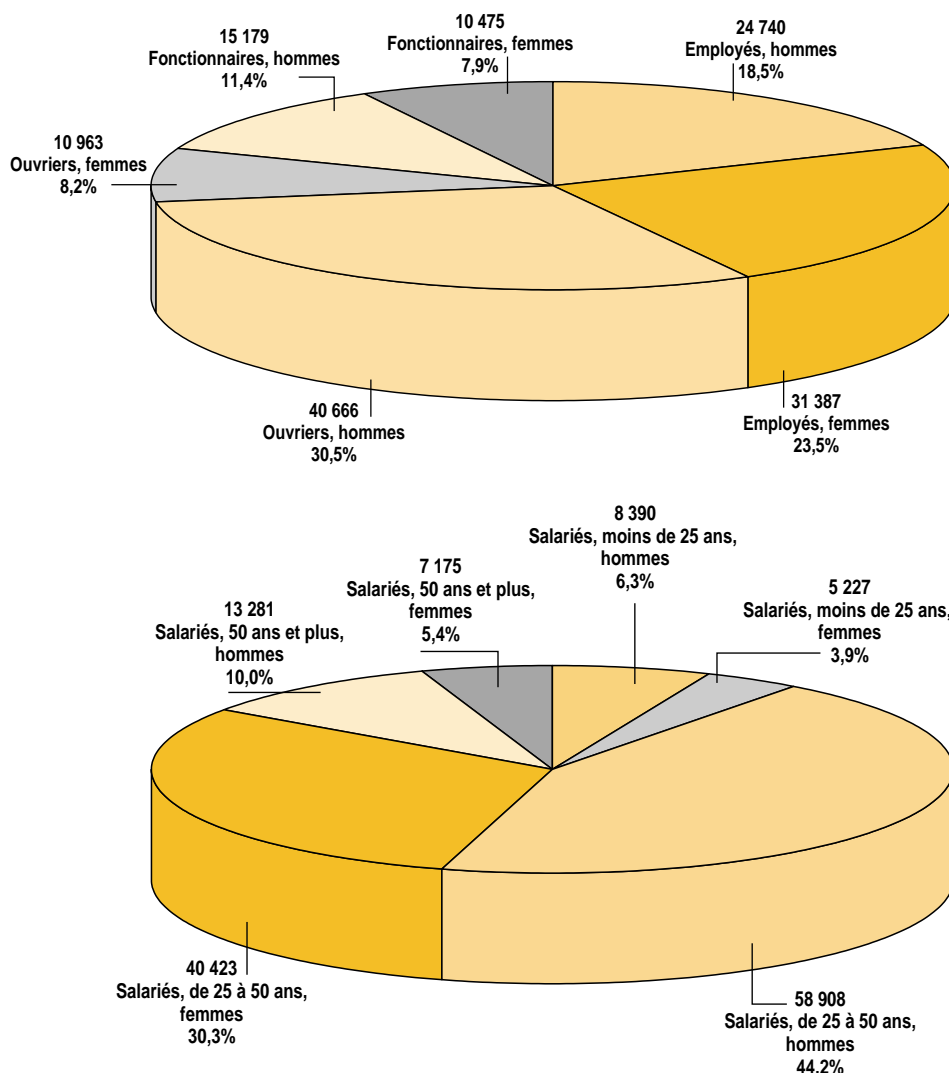
Source : SES, Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail, 30 juin 1999 – Calculs : SES

Tant le taux de la population âgée de 15 à 24 ans que le taux d'activité de ce groupe d'âge sont pratiquement identiques à ce qu'on observe en Wallonie. Par contre le taux d'emploi est inférieur de 2,4 p.p. et le taux de chômage est supérieur de 6,3 p.p.

Le taux d'activité chez les hommes est supérieur de 0,7 p.p. au taux wallon et inférieur de 1,0 p.p. chez les femmes. Par rapport à la Région Wallonne, ces deux derniers taux sont relativement plus défavorables pour les femmes que pour les hommes.

Les salariés résidant dans le CSEF de Mons La Louvière

1 Répartition selon le genre et le statut et selon le genre et l'âge



Source : ONSS-LATG, 2ème trimestre 2000 - Calculs : OSEC

L'analyse de la répartition de l'ensemble des salariés par statut montre que le pourcentage d'hommes ouvriers est plus important sur le territoire du CSEF (30,5%) que dans l'ensemble de la Wallonie (27,5%). La part des hommes employés (18,5%) et des femmes fonctionnaires (7,9%) est, par contre, légèrement plus faible qu'en Wallonie (respectivement 19,4% et 8,1%).

Si l'on analyse la répartition par tranche d'âge, on peut observer des différences sensibles chez les hommes de 25 à 50 ans (44,2% pour le CSEF et 42,2% pour la Wallonie) et chez les hommes et les femmes de plus de 50 ans (respectivement 10% et 5,4% pour le CSEF et 10,6% et 6,2% en Wallonie).

L'étude de la répartition des salariés résidant dans le CSEF selon les secteurs d'activité montre qu'une plus grande proportion d'entre eux travaillent dans l'industrie (19,2%) ou dans la construction (7,6%) qu'en Wallonie (respectivement 18,1% et 6,1%). Par contre, la proportion des salariés occupés dans les services marchands est plus faible à Mons La Louvière (36,5%) que dans l'ensemble de la Wallonie (38%). Ces chiffres sont cohérents avec les constatations ci-avant, relevant une plus forte proportion d'hommes ouvriers et d'hommes salariés âgés de 25 à 50 ans.

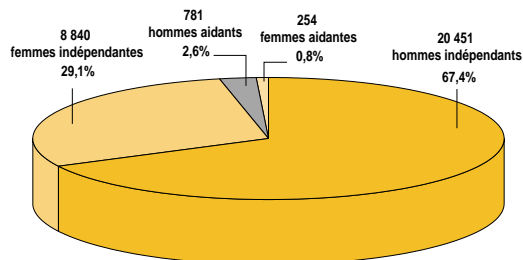
2 Répartition des salariés résidents selon les secteurs d'activité

Secteur d'activité NACEBEL	Tranche d'âge				Sexe		Total
	moins de 25 ans	de 25 à 50 ans	plus de 50 ans	inconnu	Hommes	Femmes	
01 Agriculture, chasse et s.a	102	301	47	1	383	68	451
02 Sylviculture, exploitation forestière et s.a	2	11	2	0	14	1	15
05 Pêche, pisciculture et aquaculture	2	2	0	0	4	0	4
Agriculture	106	314	49	1	401	69	470
10 Extraction de houille, de lignite et de tourbe	1	8	1	0	9	1	10
14 Autres industries extractives	62	572	116	0	715	35	750
15 Industries alimentaires	308	1 482	180	0	1 350	620	1 970
16 Industrie du tabac	2	42	11	0	43	12	55
17 Industrie textile	12	130	8	0	92	58	150
18 Industrie de l'habillement et des fourrures	11	252	63	0	61	265	326
19 Industrie du cuir et de la chaussure	0	9	0	0	4	5	9
20 Travail du bois et fabr. d'articles en bois	15	139	30	0	175	9	184
21 Industrie du papier et du carton	109	1 061	199	0	1 154	215	1 369
22 Edition, imprimerie, reproduction	35	528	94	0	438	219	657
23 Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	7	74	33	0	109	5	114
24 Industrie chimique	187	2 872	471	0	2 919	611	3 530
25 Industrie du caoutchouc et des plastiques	63	626	113	0	667	135	802
26 Fabr. d'autres produits minéraux non métalliques	181	2 130	412	0	2 421	302	2 723
27 Métallurgie	90	2 089	209	0	2 287	101	2 388
28 Travail des métaux	141	1 632	409	0	2 067	115	2 182
29 Fabr. de machines et équipements	215	1 579	346	0	1 974	166	2 140
30 Fabr. de machines de bureau et de matériel informatique	0	0	0	0	0	0	0
31 Fabr. de machines et appareils électriques	95	931	173	0	1 050	149	1 199
32 Fabr. d'équipements de radio, télévision et communication	39	409	66	0	332	182	514
33 Fabr. d'instruments de précision	43	267	34	0	198	146	344
34 Constr. et ass. de véh. automobiles, de (semi-)remorques	403	1 519	111	0	1 933	100	2 033
35 Fabr. d'autres matériels de transport	35	521	108	0	631	33	664
36 Fabr. de meubles, industries diverses	46	208	37	0	242	49	291
37 Récupération de matières recyclables	6	68	10	0	71	13	84
40 Prod. et distr. d'élect., de gaz, de vapeur et d'eau chaude	51	425	227	0	610	93	703
41 Captage, épuration et distribution d'eau	18	270	94	0	318	64	382
Industrie	2 175	19 843	3 555	0	21 870	3 703	25 573
45 Construction	1 544	7 550	1 080	0	9 868	306	10 174
50 Commerce et réparation de véhicules, carburants (détail)	486	1 687	302	0	2 154	321	2 475
51 Commerce de gros et intermédiaires du commerce	476	3 940	652	0	3 676	1 392	5 068
52 Commerce de détail	1 739	7 100	1 000	0	3 460	6 379	9 839
55 Hôtels et restaurants	719	1 643	138	0	1 237	1 263	2 500
60 Transports terrestres	288	4 837	966	0	5 708	383	6 091
61 Transports par eau	0	0	0	0	0	0	0
62 Transports aériens	128	402	5	0	431	104	535
63 Services auxiliaires des transports	116	621	78	0	555	260	815
64 Postes et télécommunications	286	3 202	795	0	3 005	1 278	4 283
65 Inter médiation financière	231	2 535	1 018	0	2 085	1 699	3 784
66 Assurance	95	657	138	0	518	372	890
67 Auxiliaires financiers	38	435	60	0	209	324	533
70 Activités immobilières	34	639	167	0	516	324	840
71 Location sans opérateur	32	106	8	0	116	30	146
72 Activités informatiques	96	749	49	0	731	163	894
73 Recherche et développement	70	434	74	0	316	262	578
74 Autres services fournis aux entreprises	1 745	6 845	892	0	5 217	4 265	9 482
Services marchands	6 579	35 832	6 342	0	29 934	18 819	48 753
75 Administration publique, serv. coll. gén. et séc. soc. obl.	473	8 576	2 546	0	6 896	4 699	11 595
80 Education	822	11 592	4 433	5	5 783	11 069	16 852
85 Santé et action sociale	1 298	11 515	1 500	0	3 242	11 071	14 313
90 Assainissement, voirie et gestion des déchets	26	157	20	0	175	28	203
91 Activités associatives diverses	92	1 038	414	0	708	836	1 544
92 Activités récréatives, culturelles et sportives	210	842	175	0	690	537	1 227
93 Services personnels	226	527	87	0	235	605	840
95 Services domestiques	8	56	22	0	38	48	86
99 Organismes extra-territoriaux	5	246	109	0	262	98	360
Services aux personnes ou non-marchands	3 160	34 549	9 306	5	18 029	28 991	47 020
98 Activités mal définies	53	1 243	124	0	483	937	1 420
TOTAL	13 617	99 331	20 456	6	80 585	52 825	133 410

Source : ONSS-LATG, 2ème trimestre 2000 - Calculs : OSEC

Les indépendants et les aidants résidant dans le CSEF de Mons - La Louvière

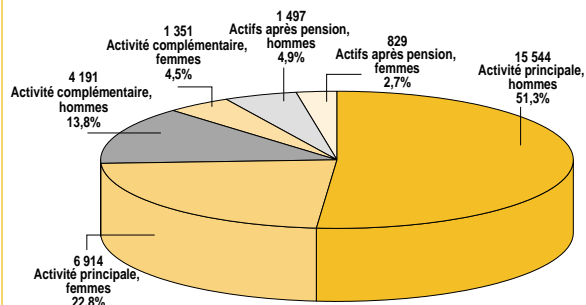
1 Répartition selon le genre et le régime de travail



Source : INASTI, 31 décembre 1999 – Calculs : OSEC

Il faut noter tout d'abord que le nombre d'indépendants dans la zone du CSEF représente 13% du nombre d'indépendants en Région wallonne, alors que 16% de la population wallonne réside dans la sous-région. Comme pour la Wallonie, parmi l'ensemble des indépendants et aidants, on note une forte proportion d'hommes indépendants (67,4%, contre 68,9% en Wallonie) et une faible proportion d'aidants (3,4%, contre 3,7% en Wallonie). Par rapport à la Wallonie, la proportion de femmes indépendantes est un peu plus importante sur le territoire du CSEF (29,1%, contre 27,4% en Wallonie).

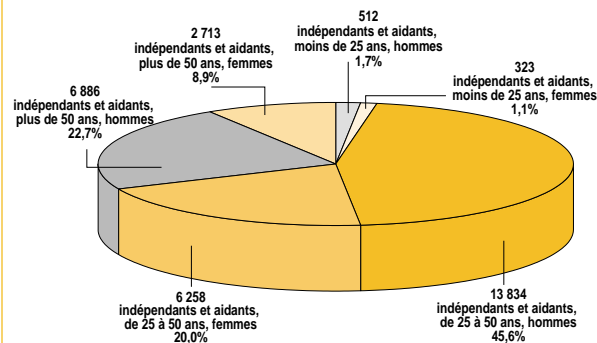
2 Répartition selon le genre et le statut



Source : INASTI, 31 décembre 1999 – Calculs : OSEC

Comme pour la Wallonie, l'activité complémentaire représente un peu plus de 18% du total des indépendants. La proportion d'hommes actifs après la pension est plus réduite (4,9% au lieu de 5,8%). Les femmes, en activité principale et en activité complémentaire, sont en proportions un peu plus grandes qu'en Région wallonne (respectivement 22,8% et 4,5% au lieu de 21,6% et 4%).

3 Répartition selon le genre et l'âge



Source : INASTI, 31 décembre 1999 – Calculs : OSEC

Par rapport à la Région wallonne, les mêmes proportions sont relevées, avec plus de 65% d'indépendants entre 25 et 50 ans. Cependant, il y a lieu de noter les proportions moins élevées d'indépendants de plus de 50 ans (31,6% au lieu de 33,2%), ainsi que la part des femmes plus élevée pour les 25 à 50 ans et plus de 50 ans (respectivement 20% et 8,9% au lieu de 18,5% et 8,8%).

4 Evolution du nombre d'indépendants et d'aidants selon le genre et le régime de travail de 1995 à 1999

Année	Régime	Activité principale			Activité complémentaire			Actifs après l'âge de la pension			Total
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
1995	Indépendants	14 985	6 577	21 562	3 914	1 093	5 007	1 548	1 000	2 548	29 117
	Aidants	799	238	1 037	22	3	25	17	6	23	1 085
	Total	15 784	6 815	22 599	3 936	1 096	5 032	1 565	1 006	2 571	30 202
1999	Indépendants	14 827	6 685	21 512	4 148	1 332	5 480	1 476	823	2 299	29 291
	Aidants	717	229	946	43	19	62	21	6	27	1 035
	Total	15 544	6 914	22 458	4 191	1 351	5 542	1 497	829	2 326	30 326
Taux de croissance 95-99	Indépendants	-1,1%	1,6%	-0,2%	6,0%	21,9%	9,4%	-4,7%	-17,7%	-9,8%	0,6%
	Aidants	-10,3%	-3,8%	-8,8%	95,5%	533,3%	148,0%	23,5%	0,0%	17,4%	-4,6%
	Total	-1,5%	1,5%	-0,6%	6,5%	23,3%	10,1%	-4,3%	-17,6%	-9,5%	0,4%

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

Au total sur la période de 1995 à 1999, il est relevé une augmentation des indépendants nettement inférieure (+0,6%) à celle prévalant en Wallonie (+2,9%). Par contre, le nombre d'aidants diminue moins fortement (-4,6% au lieu de -9,8%).

Après l'âge de la pension, la diminution est sensiblement plus importante qu'en Wallonie (-9,8% au lieu de -3,7%)

surtout chez les hommes (-4,7% au lieu de +3,4%). Pour l'activité complémentaire, l'augmentation est inférieure (+9,4% au lieu de +13,8%).

Au niveau de l'activité principale, on note une réduction (-0,2%) au lieu d'une augmentation en Wallonie (+1,9%), la différence se marquant surtout chez les femmes (+1,6% au lieu de +4,1%).

5 Evolution du nombre d'indépendants et d'aidants selon le secteur d'activité de 1995 à 1999

Année	Régime	Secteur d'activité							Total
		Agriculture	Pêche	Industrie et artisanat	Commerce	Professions libérales	Services	Divers	
1995	Indépendants	2 495	19	5 403	12 899	5 726	2 467	169	29 178
	Aidants	318	0	202	419	72	73	5	1 089
	Total	2 813	19	5 605	13 318	5 798	2 540	174	30 267
1999	Indépendants	2 328	13	5 166	12 566	6 496	2 647	75	29 291
	Aidants	294	0	187	407	68	73	6	1 035
	Total	2 622	13	5 353	12 973	6 564	2 720	81	30 326
Taux de croissance 95-99	Indépendants	-6,7%	-31,6%	-4,4%	-2,6%	13,4%	7,3%	-55,6%	0,4%
	Aidants	-7,5%		-7,4%	-2,9%	-5,6%	0,0%	20,0%	-5,0%
	Total	-6,8%	-31,6%	-4,5%	-2,6%	13,2%	7,1%	-53,4%	0,2%

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

Sur la même période de 1995 à 1999, par rapport à la Région wallonne, des différences sensibles sont relevées pour les secteurs de l'industrie et de l'artisanat ainsi que du commerce, avec respectivement des diminutions de 4,5% et 2,6% au lieu de -0,7% et une augmentation de 0,4%.

Les secteurs des professions libérales et des services progressent moins vite qu'en Wallonie (+13,2% et +7,1% au lieu de +15,1% et +8,9%). Par contre, le secteur agricole diminue moins fortement (-6,8% au lieu de -7,6%).

6 Répartition des indépendants et aidants selon les professions et le statut

Professions - secteurs		Activité principale		Activité complémentaire		Activité après la pension		Total	
		empl. ch. abs.	% du total	empl. ch. abs.	% du total	empl. ch. abs.	% du total	empl. ch. abs.	% du total
101	Maraîchers	31	77,5	6	15,0	3	7,5	40	100,0
102	Horticulteurs	159	67,4	67	28,4	10	4,2	236	100,0
103	Viticulteurs	1	50,0	1	50,0	0	0,0	2	100,0
104	Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	1 630	75,4	192	8,9	340	15,7	2 162	100,0
105	Exploitation des forêts	23	54,8	13	31,0	6	14,3	42	100,0
106	Diverses activités liées à l'agriculture	54	51,4	44	41,9	7	6,7	105	100,0
130-136	Adm. de sociétés - agriculture	23	65,7	4	11,4	8	22,9	35	100,0
201	Pêche	1	100,0	0	0,0	0	0,0	1	100,0
202	Pêche en eau douce	1	33,3	2	66,7	0	0,0	3	100,0
230-235	Adm. de sociétés - pêche	8	88,9	1	11,1	0	0,0	9	100,0
AGRICULTURE ET PECHE		1 931	73,3	330	12,5	374	14,2	2 635	100,0
301	Industrie des mines	4	66,7	1	16,7	1	16,7	6	100,0
302	Industrie des carrières	16	88,9	0	0,0	2	11,1	18	100,0
303	Industrie des métaux	189	71,9	54	20,5	20	7,6	263	100,0
304	Industrie des céramiques	3	75,0	0	0,0	1	25,0	4	100,0
305	Industrie verrière	4	66,7	2	33,3	0	0,0	6	100,0
306	Industrie chimique	21	87,5	1	4,2	2	8,3	24	100,0
307	Industrie alimentaire	585	88,9	29	4,4	44	6,7	658	100,0
308	Industrie textile	31	88,6	2	5,7	2	5,7	35	100,0
309	Industrie du vêtement	50	65,8	9	11,8	17	22,4	76	100,0
310	Industrie du bâtiment	1 347	75,0	363	20,2	86	4,8	1 796	100,0
311	Industrie du bois et de l'ameublement	274	71,5	86	22,5	23	6,0	383	100,0
312	Industrie des peaux et cuirs	29	59,2	5	10,2	15	30,6	49	100,0
313	Industrie du tabac	1	100,0	0	0,0	0	0,0	1	100,0
314	Industrie du papier	8	57,1	4	28,6	2	14,3	14	100,0
315	Industrie du livre	32	64,0	7	14,0	11	22,0	50	100,0
316	Industrie d'art et de précision	249	67,8	82	22,3	36	9,8	367	100,0
317	Transports	313	85,8	37	10,1	15	4,1	365	100,0
318	Bateliers	18	90,0	0	0,0	2	10,0	20	100,0
319	Exploitants de remorqueurs	0	0,0	0	0,0	1	100,0	1	100,0
330-335	Adm. de sociétés - industrie et artisanat	972	79,9	157	12,9	88	7,2	1 217	100,0
INDUSTRIE ET ARTISANAT		4 146	77,5	839	15,7	368	6,9	5 353	100,0
401	Commerce en gros	230	73,7	30	9,6	52	16,7	312	100,0
402	Commerce en détail	3 478	75,0	558	12,0	599	12,9	4 635	100,0
403	Commerce en gros et en détail	62	54,9	42	37,2	9	8,0	113	100,0
404	Banques	68	82,9	9	11,0	5	6,1	82	100,0
405	Assurances	296	43,9	262	38,9	116	17,2	674	100,0
406	Intermédiaires commerciaux	1 101	59,5	628	33,9	121	6,5	1 850	100,0
407	Industrie hôtelière	1 267	84,7	177	11,8	52	3,5	1 496	100,0
408	Divertissements publics	238	73,7	51	15,8	34	10,5	323	100,0
409	Forains	40	90,9	3	6,8	1	2,3	44	100,0
410	Marchands ambulants, colporteurs,...	203	58,8	116	33,6	26	7,5	345	100,0
430-435	Adm. de sociétés - commerce	2 391	77,2	564	18,2	144	4,6	3 099	100,0
COMMERCE		9 374	72,3	2 440	18,8	1 159	8,9	12 973	100,0
501	Médecins, chirurgiens	1 154	90,7	39	3,1	79	6,2	1 272	100,0
502	Dentistes	232	95,9	3	1,2	7	2,9	242	100,0
503	Pharmaciens	236	90,4	5	1,9	20	7,7	261	100,0
504	Vétérinaires	158	90,3	11	6,3	6	3,4	175	100,0
505	Paramédical	1 314	70,6	508	27,3	39	2,1	1 861	100,0
506	Enseignement privé	105	60,0	68	38,9	2	1,1	175	100,0
507	Sciences	23	29,5	52	66,7	3	3,8	78	100,0
508	Lettres	109	63,7	52	30,4	10	5,8	171	100,0
509	Arts	155	60,5	94	36,7	7	2,7	256	100,0
514	Avocats	309	93,9	3	0,9	17	5,2	329	100,0
515	Notaires	72	96,0	0	0,0	3	4,0	75	100,0
516	Huissiers de justice	32	88,9	1	2,8	3	8,3	36	100,0
517	Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	181	52,8	139	40,5	23	6,7	343	100,0
518	Architectes	412	87,3	41	8,7	19	4,0	472	100,0
519	Prof. diverses à caract. intellectuel	361	49,7	319	43,9	46	6,3	726	100,0
530-535	Adm. de sociétés - prof. libérales	66	71,7	23	25,0	3	3,3	92	100,0
PROFESSIONS LIBERALES		4 919	74,9	1 358	20,7	287	4,4	6 564	100,0
601	Soins de beauté	984	85,6	117	10,2	48	4,2	1 149	100,0
602	Prof. diverses à caract. manuel	1 016	67,0	437	28,8	63	4,2	1 516	100,0
630-635	Adm. de sociétés - services	42	76,4	11	20,0	2	3,6	55	100,0
SERVICES		2 042	75,1	565	20,8	113	4,2	2 720	100,0
000	Autres professions	43	58,9	5	6,8	25	34,2	73	100,0
030-035	Adm. de sociétés - divers	3	37,5	5	62,5	0	0,0	8	100,0
DIVERS		46	56,8	10	12,3	25	30,9	81	100,0
TOTAL		22 458	74,1	5 542	18,3	2 326	7,7	30 326	100,0

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

7 Secteurs d'activité représentant plus de 80% de l'emploi indépendant à titre principal

Professions - secteurs	emploi ch.abs.	% de l'emploi total	cumul en %
402 Commerce en détail	3 478	15,5%	15,5%
430-435 Adm. de sociétés - commerce	2 391	10,6%	26,1%
104 Cultivateurs, métayers, herbagers,éleveurs	1 630	7,3%	33,4%
310 Industrie du bâtiment	1 347	6,0%	39,4%
505 Paramédical	1 314	5,9%	45,2%
407 Industrie hôtelière	1 267	5,6%	50,9%
501 Médecins, chirurgiens	1 154	5,1%	56,0%
406 Intermédiaires commerciaux	1 101	4,9%	60,9%
602 Prof. diverses à caract. manuel	1 016	4,5%	65,4%
601 Soins de beauté	984	4,4%	69,8%
330-335 Adm.de sociétés - Industrie et artisanat	972	4,3%	74,2%
307 Industrie alimentaire	585	2,6%	76,8%
518 Architectes	412	1,8%	78,6%
519 Prof. diverses à caract. intellectuel	361	1,6%	80,2%
Autres	4 446	19,8%	
Total	22 458	100%	

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

8 Secteurs d'activité représentant plus de 80% de l'emploi indépendant à titre complémentaire

Professions - secteurs	emploi ch.abs.	% de l'emploi total	cumul en %
406 Intermédiaires commerciaux	628	11,3%	11,3%
430-435 Adm. de sociétés - commerce	564	10,2%	21,5%
402 Commerce en détail	558	10,1%	31,6%
505 Paramédical	508	9,2%	40,7%
602 Prof. diverses à caract. manuel	437	7,9%	48,6%
310 Industrie du bâtiment	363	6,5%	55,2%
519 Prof. diverses à caract. intellectuel	319	5,8%	60,9%
405 Assurances	262	4,7%	65,7%
104 Cultivateurs, métayers, herbagers,éleveurs	192	3,5%	69,1%
407 Industrie hôtelière	177	3,2%	72,3%
330-335 Adm.de sociétés - Industrie et artisanat	157	2,8%	75,2%
517 Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	139	2,5%	77,7%
601 Soins de beauté	117	2,1%	79,8%
410 Marchands ambulants, colporteurs,...	116	2,1%	81,9%
Autres	1 005	18,1%	
Total	5 542	100%	

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

9 Spécialisation des indépendants et aidants du CSEF par rapport à la Wallonie et à la Belgique

Professions - secteurs	emploi ch. abs.	% de l'emploi total	spécialisation ./ à la Wallonie	spécialisation ./ à la Belgique
101 Maraîchers	40	0,1%	1,38	0,37
102 Horticulteurs	236	0,8%	0,89	0,60
103 Viticulteurs	2	0,0%	0,55	0,16
104 Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	2 162	7,1%	0,76	0,91
105 Exploitation des forêts	42	0,1%	0,19	0,55
106 Diverses activités liées à l'agriculture	105	0,3%	0,77	0,46
130-136 Adm. de sociétés - agriculture	35	0,1%	0,66	1,18
201 Pêche	1	0,0%	0,51	0,27
202 Pêche en eau douce	3	0,0%	0,45	0,89
230-235 Adm. de sociétés - pêche	9	0,0%	0,71	0,30
AGRICULTURE ET PECHE	2 635	8,7%	0,74	0,81
301 Industrie des mines	6	0,0%	0,77	0,71
302 Industrie des carrières	18	0,1%	0,86	1,58
303 Industrie des métaux	263	0,9%	0,86	0,81
304 Industrie des céramiques	4	0,0%	0,44	0,52
305 Industrie verrière	6	0,0%	0,78	0,62
306 Industrie chimique	24	0,1%	0,84	1,12
307 Industrie alimentaire	658	2,2%	1,12	1,05
308 Industrie textile	35	0,1%	1,00	0,44
309 Industrie du vêtement	76	0,3%	0,87	1,00
310 Industrie du bâtiment	1 796	5,9%	0,84	0,96
311 Industrie du bois et de l'ameublement	383	1,3%	0,78	0,94
312 Industrie des peaux et cuirs	49	0,2%	0,96	0,97
313 Industrie du tabac	1	0,0%	0,41	0,50
314 Industrie du papier	14	0,0%	0,87	0,77
315 Industrie du livre	50	0,2%	0,77	0,54
316 Industrie d'art et de précision	367	1,2%	0,93	0,94
317 Transports	365	1,2%	0,88	0,97
318 Bateliers	20	0,1%	0,48	0,37
319 Exploitants de remorqueurs	1	0,0%	0,27	0,34
330-335 Adm. de sociétés - Industrie et artisanat	1 217	4,0%	0,77	0,67
INDUSTRIE ET ARTISANAT	5 353	17,7%	0,85	0,86
401 Commerce en gros	312	1,0%	1,06	1,23
402 Commerce en détail	4 635	15,3%	1,34	1,29
403 Commerce en gros et en détail	113	0,4%	0,88	0,72
404 Banques	82	0,3%	0,95	0,73
405 Assurances	674	2,2%	1,11	1,05
406 Intermédiaires commerciaux	1 850	6,1%	1,05	1,28
407 Industrie hôtelière	1 496	4,9%	1,06	1,13
408 Divertissements publics	323	1,1%	1,08	0,98
409 Forains	44	0,1%	0,77	0,96
410 Marchands ambulants, colporteurs,...	345	1,1%	1,25	1,24
430-435 Adm. de sociétés - commerce	3 099	10,2%	0,98	0,75
COMMERCE	12 973	42,8%	1,12	1,05
501 Médecins, chirurgiens	1 272	4,2%	1,04	1,28
502 Dentistes	242	0,8%	0,90	0,91
503 Pharmaciens	261	0,9%	1,23	1,46
504 Vétérinaires	175	0,6%	1,02	1,43
505 Paramédical	1 861	6,1%	1,31	1,62
506 Enseignement privé	175	0,6%	0,73	0,78
507 Sciences	78	0,3%	0,91	1,78
508 Lettres	171	0,6%	1,00	0,80
509 Arts	256	0,8%	0,90	0,87
514 Avocats	329	1,1%	0,85	0,68
515 Notaires	75	0,2%	1,06	1,24
516 Huissiers de justice	36	0,1%	1,08	1,33
517 Géomètres, ingénieurs, comptables, experts	343	1,1%	0,93	0,83
518 Architectes	472	1,6%	1,02	1,05
519 Prof. diverses à caract. intellectuel	726	2,4%	0,93	0,96
530-535 Adm. de sociétés - prof. libérales	92	0,3%	0,76	1,13
PROFESSIONS LIBERALES	6 564	21,6%	1,04	1,14
601 Soins de beauté	1 149	3,8%	1,11	1,18
602 Prof. diverses à caract. manuel	1 516	5,0%	1,07	0,96
630-635 Adm. de sociétés - services	55	0,2%	0,78	0,70
SERVICES	2 720	9,0%	1,08	1,03
000 Autres professions	73	0,2%	1,00	0,92
030-035 Adm. de sociétés - divers	8	0,0%	0,45	0,33
DIVERS	81	0,3%	0,89	0,79
Total	30 326	100%	1	1

■ : sur-représentation par rapport à la Wallonie ■ : sous-représentation par rapport à la Wallonie

Source : INASTI, 31 décembre 1999 - Calculs : OSEC

10 Commentaires sur les quatre tableaux précédents

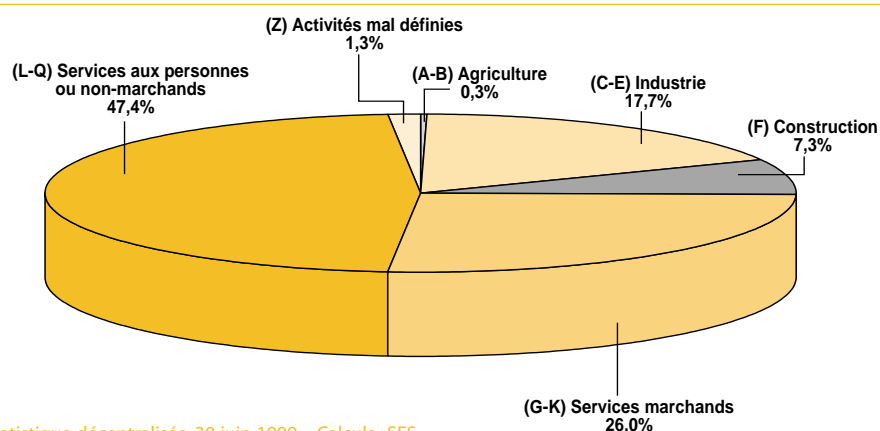
L'étude de la répartition par profession des indépendants et aidants à titre principal montre la prépondérance du secteur du commerce (41,7% dans le CSEF et 37,5% en Wallonie) et, particulièrement, du commerce de détail et des administrateurs de sociétés. La proportion de l'industrie et artisanat parmi les professions des indépendants et aidants à titre principal est plus faible dans le CSEF (18,5%) qu'en Wallonie (21,3%). Quant à la part des professions libérales, elle est similaire à celle de la Wallonie.

80% de l'emploi indépendant à titre principal se concentrent dans 14 professions au lieu de 16 en Wallonie. Le classement et le poids proportionnel des différentes professions sont similaires à ceux qui sont observés en Région wallonne. Les professions du paramédical, de médecins et chirurgiens et des soins de beauté sont cependant mieux représentées. Par contre, la proportion d'administrateurs de sociétés de l'industrie et artisanat est plus faible.

Le degré de spécialisation des métiers exercés par les indépendants dans la zone de Mons-Borinage-Centre par rapport à la Wallonie confirme les enseignements tirés des tableaux précédents. Il y a une sur-représentation du commerce de détail, des marchands ambulants, des pharmaciens, des professions paramédicales et des soins de beauté. Les métiers liés aux assurances sont aussi sur-représentés. Par contre, on remarque une sous-représentation des fonctions d'administrateurs de société et, en général, des métiers liés à l'industrie (sauf l'industrie alimentaire).

L'emploi salarié dans les établissements du CSEF de Mons - La Louvière

1 Répartition de l'emploi selon les secteurs d'activité



Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 – Calculs : SES

Au 30 juin 1999, 118 559 postes de travail salarié étaient recensés sur le territoire du CSEF de Mons-Borinage Centre (ce qui représente 13,7% de l'emploi salarié en Wallonie). 0,3% de ces postes étaient situés dans le secteur de l'agriculture, 17,7% dans l'industrie, 7,3% dans la construction, 26% dans les services marchands, 47,4% dans les services aux personnes ou non-marchands et 1,3% dans les activités mal définies (qui reprennent

essentiellement des postes de travail occupés dans le cadre d'aides à l'emploi). Par rapport à la Wallonie, la sous-région offre proportionnellement plus de postes de travail dans la construction (7,3% des emplois, contre 6,4%), dans les services aux personnes ou non marchands (47,4% des emplois, contre 43,8% pour la Wallonie). Par contre, on observe proportionnellement moins d'emplois dans les services marchands (26,0% au lieu de 30,5%).

2 Répartition de l'emploi et des établissements entre secteurs public et privé et selon la taille des établissements

	Secteur privé			Secteur public			Total
	Moins de 50 salariés	50 salariés et plus	Total secteur privé	Moins de 50 salariés	50 salariés et plus	Total secteur public	
(A-B) Agriculture	337		337				337
(C-E) Industrie	5 327	14 618	19 945	86	969	1 055	21 000
(F) Construction	6 350	1 407	7 757	22	838	860	8 617
(G-K) Services marchands	17 794	7 378	25 172	1 014	4 677	5 691	30 863
(L-Q) Services aux personnes ou non-marchands	7 319	8 351	15 670	7 065	33 469	40 534	56 204
(Z) Activités mal définies				2	1 536	1 538	1 538
Nombre total de salariés	37 127	31 754	68 881	8 189	41 489	49 678	118 559
(A-B) Agriculture	154		154				154
(C-E) Industrie	711	83	794	8	6	14	808
(F) Construction	1 160	14	1 174	1	3	4	1 178
(G-K) Services marchands	4 311	59	4 370	59	28	87	4 457
(L-Q) Services aux personnes ou non-marchands	1 383	47	1 430	661	190	851	2 281
(Z) Activités mal définies				1	2	3	3
Nombre total d'établissements	7 719	203	7 922	730	229	959	8 881

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 – Calculs : SES

Au 30 juin 1999, 41,9% des emplois salariés exercés dans la sous-région relevaient du secteur public. C'est une proportion un peu plus importante que celle qui est observée pour la Wallonie (39,1%). Corrélativement, la part du secteur privé dans l'emploi (58,1%) est plus faible qu'au niveau wallon (60,9%).

Dans le secteur privé, la majorité des emplois dans les établissements de moins de 50 personnes sont situés

dans le secteur des services marchands (47,9%, contre 50,8% en Wallonie). Ce secteur occupe également une grosse partie des emplois dans les établissements de plus de 50 salariés (23%, contre 31% en Wallonie) mais, dans cette catégorie de taille, la majorité des postes sont localisés dans l'industrie (46%, contre 44% pour la Wallonie). Dans le secteur public, 81,6% des emplois sont situés dans les services aux personnes ou non marchands.

3 Répartition de l'emploi salarié par secteur NACE 2, classement selon le volume d'emploi en ordre décroissant

Nace 2	Dénomination	Chiffres absolus	Ind spéc ./. Wallonie	Ind spéc ./. Belgique	% de l'emploi total	Cumul en %
80	EDUCATION	17 662	1,10	1,39	14,9%	14,9%
75	ADMINISTRATION PUBLIQUE, SERVICES COLLECTIFS GENERAUX ET SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE	17 039	1,09	1,34	14,4%	29,3%
85	SANTE ET ACTION SOCIALE	16 759	1,08	1,28	14,1%	43,4%
45	CONSTRUCTION	8 617	1,13	1,30	7,3%	50,7%
52	COMMERCE DE DETAIL, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	8 156	1,00	1,21	6,9%	57,6%
74	AUTRES SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES	5 693	0,80	0,59	4,8%	62,4%
24	INDUSTRIE CHIMIQUE	3 730	1,65	1,52	3,1%	65,5%
60	TRANSPORTS TERRESTRES	3 594	0,98	1,00	3,0%	68,5%
26	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	2 956	1,52	2,52	2,5%	71,0%
64	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	2 761	0,94	0,98	2,3%	73,4%
51	COMMERCE DE GROS ET INTERMEDIAIRES DU COMMERCE, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	2 572	0,64	0,40	2,2%	75,5%
50	COMMERCE ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES; COMMERCE DE DETAIL DE CARBURANTS	2 029	0,93	1,07	1,7%	77,2%
27	METALLURGIE	2 026	0,91	1,48	1,7%	78,9%
55	HOTELS ET RESTAURANTS	1 856	0,61	0,49	1,6%	80,5%
65	INTERMEDIATION FINANCIERE	1 551	0,89	0,50	1,3%	81,8%
98	ACTIVITES MAL DEFINIES	1 538	1,19	2,27	1,3%	83,1%
28	TRAVAIL DES METAUX	1 515	0,79	0,75	1,3%	84,4%
91	ACTIVITES ASSOCIATIVES DIVERSES	1 468	0,92	1,10	1,2%	85,6%
15	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	1 383	0,52	0,45	1,2%	86,8%
92	ACTIVITES RECREATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES	1 381	0,88	0,82	1,2%	88,0%
29	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS	1 306	0,74	0,88	1,1%	89,1%
21	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	1 186	1,85	2,12	1,0%	90,1%
35	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	1 016	0,92	1,51	0,9%	90,9%
25	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	854	1,15	0,99	0,7%	91,6%
73	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	818	1,46	2,02	0,7%	92,3%
70	ACTIVITES IMMOBILIERES	768	1,21	1,20	0,6%	93,0%
14	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	747	1,61	5,19	0,6%	93,6%
31	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	742	1,00	0,93	0,6%	94,2%
93	SERVICES PERSONNELS	717	0,86	0,83	0,6%	94,8%
90	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DECHETS	702	1,55	1,48	0,6%	95,4%
40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE	575	0,64	0,81	0,5%	95,9%
34	CONSTRUCTION ET ASSEMBLAGE DE VEHICULES AUTOMOBILES, DE REMORQUES ET SEMI-REMORQUES	522	1,79	0,28	0,4%	96,4%
41	CAPTAGE, EPURATION ET DISTRIBUTION D'EAU	471	1,40	1,87	0,4%	96,8%
63	SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS	377	0,68	0,23	0,3%	97,1%
67	AUXILIAIRES FINANCIERS	376	1,02	0,81	0,3%	97,4%
99	ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	373	6,74	3,32	0,3%	97,7%
32	FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION	364	1,28	0,54	0,3%	98,0%
18	INDUSTRIE DE L' HABILLEMENT ET DES FOURRURES	356	2,69	0,85	0,3%	98,3%
01	AGRICULTURE, CHASSE ET SERVICES ANNEXES	323	0,63	0,30	0,3%	98,6%
33	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	314	1,05	1,13	0,3%	98,8%
22	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	268	0,37	0,24	0,2%	99,1%
36	FABRICATION DE MEUBLES; INDUSTRIES DIVERSES	210	0,58	0,25	0,2%	99,3%
72	ACTIVITES INFORMATIQUES	191	0,39	0,17	0,2%	99,4%
20	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS, LIEGE, VANNERIE OU SPARTERIE	173	0,47	0,43	0,1%	99,6%
23	COKEFACTION, RAFFINAGE ET INDUSTRIES NUCLEAIRES	125	3,85	0,93	0,1%	99,7%
95	SERVICES DOMESTIQUES	103	0,75	0,94	0,1%	99,8%
37	RECUPERATION DE MATIERES RECYCLABLES	78	0,74	0,64	0,1%	99,8%
71	LOCATION SANS OPERATEUR	68	0,75	0,34	0,1%	99,9%
66	ASSURANCE	53	0,14	0,06	0,0%	99,9%
16	INDUSTRIE DU TABAC	44	7,30	0,43	0,0%	100,0%
10	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	18	1,40	5,00	0,0%	100,0%
17	INDUSTRIE TEXTILE	16	0,02	0,01	0,0%	100,0%
02	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE ET SERVICES ANNEXES	14	0,24	0,73	0,0%	100,0%
19	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	5	0,25	0,06	0,0%	100,0%
05	PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE	0,00	0,00	0,00	0,0%	100,0%
30	FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	0,00	0,00	0,0%	100,0%
61	TRANSPORTS PAR EAU	0,00	0,00	0,00	0,0%	100,0%
62	TRANSPORTS AERIENS	0,00	0,00	0,00	0,0%	100,0%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

4 Secteurs d'activité représentant 80% de l'emploi salarié (NACE 4)

Nace 4	Dénomination	Chiffres absolus	Ind spéc ./ Wallonie	Ind spéc ./ Belgique	% de l'emploi total	% cumulés
75.11	ADMINISTRATION PUBLIQUE GENERALE	10 424	1,25	1,54	8,8%	8,8%
85.11	ACTIVITES HOSPITALIERES	6 384	1,04	1,24	5,4%	14,2%
80.10	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, Y COMPRIS L'ENSEIGNEMENT MATERNEL	6 022	1,10	1,50	5,1%	19,3%
85.31	ACTIVITES D'ACTION SOCIALE AVEC HEBERGEMENT	5 809	1,19	1,54	4,9%	24,2%
80.22	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE	5 133	1,34	1,95	4,3%	28,5%
52.11	COMMERCE DE DETAIL EN MAGASINS NON SPECIALISES A PREDOMINANCE ALIMENTAIRE	3 707	1,13	1,51	3,1%	31,6%
80.21	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL	3 546	0,90	1,12	3,0%	34,6%
85.32	ACTIVITES D'ACTION SOCIALE SANS HEBERGEMENT	3 240	0,97	1,07	2,7%	37,3%
45.21	TRAVAUX DE CONSTRUCTION Y COMPRIS OUVRAGES D'ART	3 076	1,18	1,45	2,6%	39,9%
74.50	SELECTION ET FOURNITURE DE PERSONNEL	2 905	0,79	0,72	2,5%	42,4%
80.30	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2 185	1,05	1,13	1,8%	44,2%
75.24	SECURITE PUBLIQUE	1 861	1,19	1,46	1,6%	45,8%
64.11	POSTES NATIONALES	1 756	0,88	1,14	1,5%	47,3%
98.90	ACTIVITES MAL DEFINIES	1 538	1,19	2,27	1,3%	48,6%
65.12	AUTRES INTERMEDIATIONS MONETAIRES	1 474	0,97	0,53	1,2%	49,8%
45.23	CONSTRUCTION DE VOIES FERREES, CHAUSSEES, PISTES D'AVIATION ET INSTALLATIONS SPORTIVES	1 406	1,24	1,62	1,2%	51,0%
60.10	TRANSPORTS FERROVIAIRES	1 388	1,22	1,66	1,2%	52,2%
75.30	SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE	1 335	1,35	1,23	1,1%	53,3%
60.24	TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES ET DEMENAGEMENT	1 291	0,83	0,71	1,1%	54,4%
27.10	SIDERURGIE ET FABRICATION DE FERRO-ALLIAGES (CECA)	1 282	0,83	1,95	1,1%	55,5%
50.20	ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES	1 198	0,99	1,21	1,0%	56,5%
55.30	RESTAURANTS	1 168	0,72	0,60	1,0%	57,5%
24.16	FABRICATION DE MATIERES PLASTIQUES DE BASE	1 112	4,90	4,29	0,9%	58,4%
75.13	ACTIVITES D'ORGANISMES PUBLICS RELATIVES AUX MATIERES ECONOMIQUES	1 082	1,01	1,82	0,9%	59,3%
35.20	CONSTRUCTION DE MATERIEL FERROVIAIRE ROULANT	1 008	1,57	2,86	0,9%	60,2%
24.14	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES DE BASE	996	6,09	2,51	0,8%	61,0%
64.20	TELECOMMUNICATIONS	968	1,06	0,92	0,8%	61,8%
26.13	FABRICATION DE VERRE CREUX	934	3,48	12,01	0,8%	62,6%
15.81	FABRICATION DE PAIN ET DE PATISSERIE FRAICHE	915	1,03	1,21	0,8%	63,4%
74.70	NETTOYAGE INDUSTRIEL	857	0,86	0,64	0,7%	64,1%
73.10	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES	818	1,46	2,09	0,7%	64,8%
85.12	PRATIQUE MEDICALE	801	1,27	1,52	0,7%	65,5%
45.25	AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	777	1,70	1,86	0,7%	66,1%
60.21	TRANSPORTS REGULIERS DE VOYAGEURS	741	0,97	1,12	0,6%	66,7%
75.23	JUSTICE	740	0,92	1,19	0,6%	67,4%
80.42	FORMATION PERMANENTE ET AUTRES FORMES D'ENSEIGNEMENT	735	1,03	0,80	0,6%	68,0%
90.00	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DECHETS	702	1,55	1,48	0,6%	68,6%
52.31	PHARMACIES	688	1,03	1,76	0,6%	69,2%
26.51	FABRICATION DE CIMENT	666	2,61	8,45	0,6%	69,7%
45.31	TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE	620	1,06	1,13	0,5%	70,3%
91.31	ORGANISATIONS RELIGIEUSES	620	0,75	1,43	0,5%	70,8%
70.20	LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS PROPRES	608	1,63	2,45	0,5%	71,3%
52.42	COMMERCE DE DETAIL D'HABILLEMENT	578	0,83	0,75	0,5%	71,8%
45.33	PLOMBERIE	576	0,97	1,02	0,5%	72,3%
75.12	ACTIVITES D'ORGANISMES PUBLICS RELATIVES AUX SOINS DE SANTE, A L'ENVIRONNEMENT, A L'ENSEIGNEMENT, A LA CULTURE ET AUX AUTRES MATIERES SOCIALES	566	0,96	1,20	0,5%	72,7%
74.11	ACTIVITES JURIDIQUES	523	0,92	1,12	0,4%	73,2%
14.11	EXTRACTION DE PIERRES POUR LA CONSTRUCTION	520	3,34	12,90	0,4%	73,6%
75.22	DEFENSE	517	0,26	0,34	0,4%	74,1%
21.21	FABRICATION DE CARTON ONDULE ET D'EMBALLAGES EN PAPIER OU EN CARTON	514	3,08	2,05	0,4%	74,5%
26.26	FABRICATION DE PRODUITS CERAMIQUES REFRACTAIRES	503	6,11	18,79	0,4%	74,9%
52.22	COMMERCE DE DETAIL DE VIANDES ET PRODUITS A BASE DE VIANDE	490	0,88	1,17	0,4%	75,3%
50.10	COMMERCE DE VEHICULES AUTOMOBILES	487	0,83	0,93	0,4%	75,7%
41.00	CAPTAGE, EPURATION ET DISTRIBUTION D'EAU	471	1,40	1,87	0,4%	76,1%
52.48	AUTRES COMMERCES DE DETAIL EN MAGASINS SPECIALISES	471	0,73	0,89	0,4%	76,5%
45.22	REALISATION DE CHARPENTES ET DE COUVERTURES	464	1,07	1,60	0,4%	76,9%
52.46	COMMERCE DE DETAIL DE QUINCAILLERIE, DE PEINTURES, VERRE ET ARTICLES EN VERRE	461	1,15	1,73	0,4%	77,3%
85.14	AUTRES ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE	451	1,07	0,94	0,4%	77,7%
40.40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE PLUSIEURS SORTES D'ENERGIE	431	1,08	1,04	0,4%	78,1%
21.12	FABRICATION DE PAPIER ET DE CARTON	428	3,09	3,46	0,4%	78,4%
28.30	FABRICATION DE GENERATEURS DE VAPEUR	424	2,21	2,73	0,4%	78,8%
45.44	PEINTURE ET VITRERIE	421	1,18	1,13	0,4%	79,1%
45.42	MENUISERIE	404	0,67	0,62	0,3%	79,5%
91.33	AUTRES ORGANISATIONS ASSOCIATIVES, N.D.A.	392	0,94	0,96	0,3%	79,8%
28.52	MECANIQUE GENERALE	385	0,86	0,97	0,3%	80,1%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

5 Spécialisation des travailleurs salariés du CSEF par rapport à la Wallonie

Nace 2	Dénomination	Chiffres absolus	Ind spéc ./ Wallonie	Ind spéc ./ Belgique	% de l'emploi total
01	AGRICULTURE, CHASSE ET SERVICES ANNEXES	323	0,63	0,30	0,3%
02	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE ET SERVICES ANNEXES	14	0,24	0,73	0,0%
05	PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE		0,00	0,00	0,0%
10	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	18	1,40	5,00	0,0%
14	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	747	1,61	5,19	0,6%
15	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	1 383	0,52	0,45	1,2%
16	INDUSTRIE DU TABAC	44	7,30	0,43	0,0%
17	INDUSTRIE TEXTILE	16	0,02	0,01	0,0%
18	INDUSTRIE DE L' HABILLEMENT ET DES FOURRURES	356	2,69	0,85	0,3%
19	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	5	0,25	0,06	0,0%
20	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS, LIEGE, VANNERIE OU SPARTERIE	173	0,47	0,43	0,1%
21	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	1 186	1,85	2,12	1,0%
22	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	268	0,37	0,24	0,2%
23	COKEFACTION, RAFFINAGE ET INDUSTRIES NUCLEAIRES	125	3,85	0,93	0,1%
24	INDUSTRIE CHIMIQUE	3 730	1,65	1,52	3,1%
25	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	854	1,15	0,99	0,7%
26	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	2 956	1,52	2,52	2,5%
27	METALLURGIE	2 026	0,91	1,48	1,7%
28	TRAVAIL DES METAUX	1 515	0,79	0,75	1,3%
29	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS	1 306	0,74	0,88	1,1%
30	FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE		0,00	0,00	0,0%
31	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	742	1,00	0,93	0,6%
32	FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION	364	1,28	0,54	0,3%
33	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	314	1,05	1,13	0,3%
34	CONSTRUCTION ET ASSEMBLAGE DE VEHICULES AUTOMOBILES, DE REMORQUES ET SEMI-REMORQUES	522	1,79	0,28	0,4%
35	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	1 016	0,92	1,51	0,9%
36	FABRICATION DE MEUBLES; INDUSTRIES DIVERSES	210	0,58	0,25	0,2%
37	RECUPERATION DE MATIERES RECYCLABLES	78	0,74	0,64	0,1%
40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE	575	0,64	0,81	0,5%
41	CAPTAGE, EPURATION ET DISTRIBUTION D'EAU	471	1,40	1,87	0,4%
45	CONSTRUCTION	8 617	1,13	1,30	7,3%
50	COMMERCE ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES; COMMERCE DE DETAIL DE CARBURANTS	2 029	0,93	1,07	1,7%
51	COMMERCE DE GROS ET INTERMEDIAIRES DU COMMERCE, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	2 572	0,64	0,40	2,2%
52	COMMERCE DE DETAIL, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	8 156	1,00	1,21	6,9%
55	HOTELS ET RESTAURANTS	1 856	0,61	0,49	1,6%
60	TRANSPORTS TERRESTRES	3 594	0,98	1,00	3,0%
61	TRANSPORTS PAR EAU		0,00	0,00	0,0%
62	TRANSPORTS AERIENS		0,00	0,00	0,0%
63	SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS	377	0,68	0,23	0,3%
64	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	2 761	0,94	0,98	2,3%
65	INTERMEDIATION FINANCIERE	1 551	0,89	0,50	1,3%
66	ASSURANCE	53	0,14	0,06	0,0%
67	AUXILIAIRES FINANCIERS	376	1,02	0,81	0,3%
70	ACTIVITES IMMOBILIERES	768	1,21	1,20	0,6%
71	LOCATION SANS OPERATEUR	68	0,75	0,34	0,1%
72	ACTIVITES INFORMATIQUES	191	0,39	0,17	0,2%
73	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	818	1,46	2,02	0,7%
74	AUTRES SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES	5 693	0,80	0,59	4,8%
75	ADMINISTRATION PUBLIQUE, SERVICES COLLECTIFS GENERAUX ET SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE	17 039	1,09	1,34	14,4%
80	EDUCATION	17 662	1,10	1,39	14,9%
85	SANTE ET ACTION SOCIALE	16 759	1,08	1,28	14,1%
90	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DECHETS	702	1,55	1,48	0,6%
91	ACTIVITES ASSOCIATIVES DIVERSES	1 468	0,92	1,10	1,2%
92	ACTIVITES RECREATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES	1 381	0,88	0,82	1,2%
93	SERVICES PERSONNELS	717	0,86	0,83	0,6%
95	SERVICES DOMESTIQUES	103	0,75	0,94	0,1%
98	ACTIVITES MAL DEFINIES	1 538	1,19	2,27	1,3%
99	ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	373	6,74	3,32	0,3%
	Total	118 559			
	Part dans l'emploi wallon	13,7%			
	Part dans l'emploi belge	3,5%			

■ : sur-représentation par rapport à la Wallonie/ ■ : sous-représentation par rapport à la Wallonie

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

6 Les 60 secteurs les plus spécialisés du CSEF par rapport à la Wallonie

Nace 4	Dénomination	Chiffres absolus	Ind spéc ./. Wallonie	Ind spéc ./. Belgique	% de l'emploi total
16.00	INDUSTRIE DU TABAC	44	7,30	0,43	0,0%
23.10	COKEFACTION	125	7,30	28,31	0,1%
26.23	FABRICATION D'ISOLATEURS ET PIÈCES ISOLANTES EN CÉRAMIQUE	144	7,30	28,31	0,1%
26.24	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS CÉRAMIQUES À USAGE TECHNIQUE	4	7,30	28,31	0,0%
27.45	PRODUCTION D'AUTRES MÉTAUX NON FERREUX	55	7,30	5,50	0,0%
72.60	AUTRES ACTIVITÉS RATTACHÉES À L'INFORMATIQUE	5	7,30	1,42	0,0%
99.00	ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	373	6,74	3,32	0,3%
34.10	CONSTRUCTION ET ASSEMBLAGE DE VÉHICULES AUTOMOBILES	198	6,73	0,17	0,2%
25.12	RECHAPAGE DE PNEUMATIQUES	149	6,18	12,44	0,1%
26.26	FABRICATION DE PRODUITS CÉRAMIQUES REFRACTAIRES	503	6,11	18,79	0,4%
24.14	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES DE BASE	996	6,09	2,51	0,8%
18.10	FABRICATION DE VÊTEMENTS EN CUIR	17	5,91	16,59	0,0%
26.21	FABRICATION DE PRODUITS CÉRAMIQUES À USAGE DOMESTIQUE ET ORNEMENTAL	89	5,70	13,05	0,1%
27.22	FABRICATION DE TUBES EN ACIER	226	5,60	14,74	0,2%
24.16	FABRICATION DE MATIÈRES PLASTIQUES DE BASE	1 112	4,90	4,29	0,9%
33.40	FABRICATION DE MATÉRIELS OPTIQUES ET PHOTOGRAPHIQUES	74	4,78	3,38	0,1%
24.20	FABRICATION DE PRODUITS AGROCHIMIQUES	223	4,18	9,15	0,2%
24.66	FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES DIVERS	371	3,86	4,67	0,3%
26.13	FABRICATION DE VERRE CREUX	934	3,48	12,01	0,8%
24.62	FABRICATION DE COLLES ET GÉLATINES	38	3,38	0,67	0,0%
25.13	FABRICATION D'AUTRES ARTICLES EN CAOUTCHOUC	206	3,34	2,02	0,2%
14.11	EXTRACTION DE PIERRES POUR LA CONSTRUCTION	520	3,34	12,90	0,4%
18.22	FABRICATION DE VÊTEMENTS DE DESSUS	336	3,23	1,09	0,3%
21.12	FABRICATION DE PAPIER ET DE CARTON	428	3,09	3,46	0,4%
21.21	FABRICATION DE CARTON ONDULÉ ET D'EMBALLAGES EN PAPIER OU EN CARTON	514	3,08	2,05	0,4%
24.30	FABRICATION DE PEINTURES, VERNIS ET ENCRE D'IMPRIMERIE	232	3,06	1,70	0,2%
35.12	CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE BÂTEAUX DE PLAISANCE ET DE SPORT	8	2,92	1,27	0,0%
24.12	FABRICATION DE COLORANTS ET DE PIGMENTS	126	2,90	3,42	0,1%
25.22	FABRICATION D'EMBALLAGES EN MATIÈRES PLASTIQUES	189	2,90	0,98	0,2%
45.12	FORAGES ET SONDAGES	26	2,88	1,78	0,0%
24.15	FABRICATION D'ENGRAIS ET DE PRODUITS AZOTES	318	2,79	5,14	0,3%
29.72	FABRICATION D'APPAREILS MÉNAGERS NON ÉLECTRIQUES	138	2,63	3,80	0,1%
26.51	FABRICATION DE CIMENT	666	2,61	8,45	0,6%
51.70	AUTRES COMMERCE DE GROS	98	2,52	1,36	0,1%
27.42	PRODUCTION D'ALUMINIUM	232	2,46	2,56	0,2%
14.50	AUTRES ACTIVITÉS EXTRACTIVES, N.D.A.	12	2,43	9,18	0,0%
52.50	COMMERCE DE DÉTAIL DE BIENS D'OCCASION EN MAGASINS	36	2,23	1,35	0,0%
28.30	FABRICATION DE GÉNÉRATEURS DE VAPEUR	424	2,21	2,73	0,4%
19.30	FABRICATION DE CHAUSSURES	3	2,19	0,15	0,0%
29.23	FABRICATION D'ÉQUIPEMENTS AÉRAULIQUES ET FRIGORIFIQUES INDUSTRIELS	253	2,15	1,58	0,2%
29.24	FABRICATION D'AUTRES MACHINES D'USAGE GÉNÉRAL	86	1,98	0,99	0,1%
75.25	PROTECTION CIVILE	361	1,98	2,18	0,3%
74.60	ENQUÊTES ET SÉCURITÉ	334	1,92	0,94	0,3%
01.23	ÉLEVAGE DE PORCINS	4	1,83	0,57	0,0%
63.11	MANUTENTION	147	1,82	0,29	0,1%
29.40	FABRICATION DE MACHINES-OUTILS	118	1,81	1,70	0,1%
33.10	FABRICATION D'INSTRUMENTS ET D'APPAREILS MÉDICO-CHIRURGICAUX ET D'ORTHOPÉDIE	207	1,78	1,96	0,2%
92.11	PRODUCTION DE FILMS	32	1,77	0,53	0,0%
52.23	COMMERCE DE DÉTAIL DE POISSONS	16	1,74	0,70	0,0%
28.74	VISSERIE ET BOULONNERIE, FABRICATION DE CHAINES ET DE RESSORTS	142	1,74	2,77	0,1%
45.25	AUTRES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	777	1,70	1,86	0,7%
15.97	MALTERIE	9	1,64	1,04	0,0%
70.20	LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS PROPRES	608	1,63	2,45	0,5%
91.12	ACTIVITÉS D'ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES	34	1,57	0,61	0,0%
51.42	COMMERCE DE GROS D'HABILLEMENT ET DE CHAUSSURES	78	1,57	0,51	0,1%
35.20	CONSTRUCTION DE MATÉRIEL FERROVIAIRE ROULANT	1 008	1,57	2,86	0,9%
31.30	FABRICATION DE FILS ET CÂBLES ISOLÉS	364	1,57	2,76	0,3%
52.21	COMMERCE DE DÉTAIL DE FRUITS ET LÉGUMES	72	1,55	1,35	0,1%
90.00	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DÉCHETS	702	1,55	1,48	0,6%
28.21	FABRICATION DE RÉSERVOIRS, CITERNES ET CONTENEURS MÉTALLIQUES	110	1,54	1,44	0,1%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

7 Analyse de la structure sectorielle de l'emploi du CSEF au 30 juin 1999

L'analyse de la répartition sectorielle de l'emploi sur la base de la nomenclature NACE-Bel permet d'établir les constatations suivantes.

Les trois secteurs les plus importants, en termes de volume d'emploi, occupent chacun un peu plus de 14% des salariés, soit 43% des postes de travail salariés dans la sous-région. Il s'agit des secteurs suivants :

■ **l'éducation** (14,2% de l'emploi salarié du CSEF, soit 17 662 postes de travail au 30 juin 1999), qui comprend notamment le personnel de l'enseignement primaire et maternel (5,1% de l'emploi salarié du CSEF), de l'enseignement secondaire général (3%), de l'enseignement secondaire professionnel et technique (4,3%) et de l'enseignement supérieur (1,8%) ;

■ **l'administration publique, services collectifs généraux et sécurité sociale obligatoire** (14,4% de l'emploi salarié du CSEF, soit 17 039 postes de travail), qui comprend notamment le personnel de l'administration publique générale (8,8% de l'emploi salarié du CSEF), de la sécurité publique, c'est-à-dire police et gendarmerie (1,6%), de la sécurité sociale obligatoire (1,1%), des activités d'organismes publics relatives aux matières économiques (0,9%), de la justice (tribunaux, prisons, etc. 0,6%) et des activités d'organismes publics relatives aux soins de santé, à l'environnement, à l'enseignement, à la culture et aux autres matières sociales (0,5%) ;

■ **la santé et action sociale** (14,1% de l'emploi salarié du CSEF, soit 16 759 postes de travail), qui comprend notamment le personnel des hôpitaux (5,4% de l'emploi salarié du CSEF), des activités d'action sociale avec hébergement (maisons de repos, orphelinats, instituts pour handicapés, etc. 4,9%) et sans hébergement (crèches et garderies, centres PMS, ateliers protégés, etc. 2,7%).

Il est à noter que ces trois secteurs sont également les plus importants en termes de volume d'emploi en Wallonie. Ils représentent 43,4% de l'emploi salarié du CSEF et 39,9% de l'emploi salarié wallon.

On trouve ensuite trois autres secteurs un peu moins importants en termes de volume d'emploi : chacun représente entre 7,3 et 4,8% de l'emploi salarié. Ces trois secteurs plus les trois précédents représentent plus de 62,4% de l'emploi. Ces secteurs sont les suivants :

■ **la construction** (7,3% de l'emploi salarié du CSEF, soit 8 617 postes de travail), qui comprend notamment le personnel des travaux de construction y compris ouvrages d'art (construction de maisons individuelles, d'immeubles, de bâtiments d'usage industriel, commercial ou agricole, de tunnels, ponts de canalisations à longue distance, etc. 2,6% de l'emploi salarié du CSEF), de la construction de voies ferrées, chaussées, pistes d'aviation et installations sportives (1,2%), de menuiserie (0,5%) et autres travaux de construction (0,7%) ;

■ **le commerce de détail, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et motocycles** (6,9% de l'emploi salarié du CSEF, soit 8 156 postes de travail), qui comprend notamment le personnel du commerce de détail en magasins non spécialisés à prédominance alimentaire (supérettes, supermarchés, etc. 3,1% de l'emploi salarié du CSEF), des pharmacies (0,6%), du commerce de détail d'habillement (0,5%), des autres commerces de détail en magasins spécialisés (fleuristes, horlogeries, bijouteries, magasins d'articles de sport et de camping, drogueries, etc. 0,4%) et du commerce de détail de viandes et produits à base de viande (0,4%) ;

■ **les autres services fournis aux entreprises** (4,8% de l'emploi salarié du CSEF, soit 5 693 postes de travail), qui comprend entre autres le secteur de la sélection et fourniture de personnel (qui inclut notamment tous les travailleurs intérimaires localisés à l'agence où ils sont inscrits, 2,5% de l'emploi salarié du CSEF), le nettoyage industriel (0,7%) et les activités juridiques (cabinets d'avocats, étude de notaire, cabinet d'huissier, etc. 0,4%).

De nouveau, ce classement est proche de celui qui prévaut en Wallonie, mais avec une importance relative plus grande pour la construction (7,3% au lieu de 6,4%) et moins grande pour les autres services aux entreprises (4,8% au lieu de 6%).

En ajoutant les huit secteurs suivants, les plus importants en termes de volume de l'emploi, on obtient les quatorze secteurs qui représentent plus de 80% de l'emploi salarié. Ces huit secteurs sont les suivants :

■ **l'industrie chimique** (3,1% de l'emploi du CSEF, soit 3 730 postes de travail). Ce secteur comprend principalement des sous-secteurs orientés vers les matières plastiques de base, les produits organiques, les engrais et autres produits de base. Les installations industrielles sont regroupées sur les deux zonings de Ghlin-Baudour et Feluy-Seneffe-Manage et connaissent des évolutions diverses. Des nouveaux investissements importants sont en cours à côté de restructurations, fermetures ou reventes d'entreprises. En conséquence, le niveau de l'emploi devrait rester relativement stable avec un développement des sous-traitances (maintenance, logistique) ;

■ **les transports terrestres** (3% de l'emploi salarié du CSEF, soit 3 594 postes de travail), dont les transports ferroviaires (1,2% de l'emploi salarié du CSEF), les transports routiers de marchandise et déménagement (1,1%) et transports réguliers de voyageurs (0,6%) ;

■ **la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques** (2,5% de l'emploi salarié du CSEF, soit 2 956 postes de travail). Ce secteur comprend les principaux sous-secteurs suivants bien représentés dans notre sous-région :

- **le secteur du verre** (0,8% de l'emploi salarié du CSEF) comprend essentiellement deux entreprises dans le domaine de la gobletterie et du flaconnage, dont une vient d'être relancée suite à une faillite. Au total, dans les années à venir, les chiffres de 1999 devraient se réduire ou au mieux se stabiliser ;
- **le secteur du ciment** (0,6% de l'emploi salarié du CSEF) a subi également des restructurations qui devraient encore réduire le nombre d'emplois, avec notamment la fermeture d'un site d'exploitation sur les trois en activité ;
- **le secteur de la céramique** (0,6% de l'emploi salarié du CSEF) reste essentiellement porteur dans le domaine de la céramique industrielle (réfractaire,

isolant). La céramique à usage domestique occupe à présent peu d'emplois (80 postes), avec pour certaines unités des restructurations et d'autres des investissements de maintien de l'outil ;

■ **les postes et télécommunications** (2,3% de l'emploi salarié du CSEF, soit 2 761 postes de travail), dont les postes nationales (1,5% de l'emploi salarié du CSEF) ;

■ **le commerce de gros** et intermédiaires de commerce, à l'exclusion du commerce en véhicules automobiles et motocycles (2,2% de l'emploi salarié du CSEF, soit 2 572 postes de travail) ;

■ **le commerce et la réparation de véhicules automobiles et de motocycles, commerce de carburant** (1,7% de l'emploi salarié du CSEF, soit 2 029 postes de travail), dont l'entretien et la réparation de véhicules (1% de l'emploi salarié du CSEF) ;

■ **la métallurgie** (1,7% de l'emploi salarié du CSEF, soit 2 026 postes de travail), dont la sidérurgie, autrefois secteur traditionnel dans la région du Centre, ne représente plus que 1 282 emplois concentrés à La Louvière, dont l'usine a été reprise dans un groupe international qui tend à conforter l'emploi ;

■ **les hôtels et restaurants** (1,6% de l'emploi salarié du CSEF, soit 1 856 postes de travail).

Par rapport à la Wallonie, il faut noter que n'apparaît pas le secteur des industries alimentaires et que le secteur chimique est relativement plus important (3,1% au lieu de 1,9%), ainsi que celui des minéraux non métalliques (2,8% au lieu de 1,6%).

Si l'on tient compte de la spécialisation sectorielle par rapport à la moyenne wallonne (voir les données relatives à la Wallonie), il faut retenir les secteurs suivants (NACE 2), qui ont une certaine importance en chiffres absolus d'emploi et qui ont un indice de spécialisation (IS) positif élevé :

- les minéraux non métalliques (IS : 1,52 et 2 956 postes de travail) : céramique, isolateurs, etc. ;
- l'industrie chimique, comme précisé ci-avant (IS : 1,65 et 3 730 postes de travail) ;

- les autres industries extractives (IS : 1,61 et 747 postes de travail), avec les carrières situées essentiellement autour de Soignies pour lesquelles de nouvelles concentrations d'entreprises sont en cours avec maintien de l'emploi ;
- l'industrie du papier et du carton (IS : 1,85 et 1 186 postes de travail), avec quelques cartonneries et entreprises de travail du papier ;
- la construction et assemblage de véhicules automobiles (IS : 1,79 et 522 postes de travail), mais la fermeture du principal site de production est programmée dans le courant 2001 ;
- la construction (IS : 1,13 et 8 617 postes de travail), comme précisé ci-avant ;
- les activités immobilières (IS : 1,21 et 768 postes de travail) ;
- la recherche et le développement (IS : 1,46 et 818 postes de travail), qui est liée aux implantations universitaires et centres développés dans les nouvelles technologies, notamment grâce aux aides de l'Objectif 1 ;
- l'assainissement, voirie et gestion des déchets (IS : 1,55 et 702 postes de travail). Pour ce secteur, de nouveaux investissements sont encore prévus, qui devraient renforcer l'emploi ;
- les organismes extra-territoriaux (IS : 6,99 et 373 postes de travail), avec l'implantation du Shape (OTAN) à Casteau ;
- l'ensemble des secteurs de l'éducation, l'administration et de la santé (IS : 1,08 à 1,10), comme précisé ci-avant.

Il est intéressant de citer certains sous-secteurs (NACE 4) sur-représentés par rapport à la Wallonie :

- la fabrication de générateurs de vapeur (IS : 2,22 et 424 postes de travail), avec une importante usine à Seneffe ;
- la construction de matériel ferroviaire (IS : 1,57 et 1 008 postes de travail), mais depuis la récolte des statistiques la principale usine, située à Manage, a cessé ses activités dans le domaine et une partie du personnel a été transférée dans le secteur du travail des métaux dans le cadre d'un projet sidérurgique intégré.

8 Variation du nombre de postes de travail salarié situés dans le CSEF de 1995 à 1999 par secteur d'activité

Nace 2	Dénomination du secteur	Nbre en 1995 travailleurs	Nbre en 1999 travailleurs	Variation 95-99 en chiffre absolu	Variation 95-99 en %
75	ADMINISTRATION PUBLIQUE, SERVICES COLLECTIFS GENERAUX ET SECURITE SOCIALE OBLIGATOIRE	12 603	17 039	4 436	35%
85	SANTE ET ACTION SOCIALE	14 493	16 759	2 266	16%
92	ACTIVITES RECREATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES	804	1 381	577	72%
24	INDUSTRIE CHIMIQUE	3 201	3 730	529	17%
35	FABRICATION D'AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	487	1 016	529	109%
74	AUTRES SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES	5 278	5 693	415	8%
40	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'EAU CHAUDE	243	575	332	137%
45	CONSTRUCTION	8 403	8 617	214	3%
63	SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS	190	377	187	98%
70	ACTIVITES IMMOBILIERES	594	768	174	29%
28	TRAVAIL DES METAUX	1 342	1 515	173	13%
52	COMMERCE DE DETAIL, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	8 058	8 156	98	1%
51	COMMERCE DE GROS ET INTERMEDIAIRES DU COMMERCE, A L' EXCLUSION DU COMMERCE EN VEHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	2 519	2 572	53	2%
95	SERVICES DOMESTIQUES	60	103	43	72%
72	ACTIVITES INFORMATIQUES	159	191	32	20%
01	AGRICULTURE, CHASSE ET SERVICES ANNEXES	292	323	31	11%
71	LOCATION SANS OPERATEUR	41	68	27	66%
20	TRAVAIL DU BOIS ET FABRICATION D'ARTICLES EN BOIS, LIEGE, VANNERIE OU SPARTERIE	151	173	22	15%
33	FABRICATION D'INSTRUMENTS MEDICAUX, DE PRECISION, D'OPTIQUE ET D'HORLOGERIE	305	314	9	3%
37	RECUPERATION DE MATIERES RECYCLABLES	69	78	9	13%
50	COMMERCE ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES; COMMERCE DE DETAIL DE CARBURANTS	2 021	2 029	8	0%
60	TRANSPORTS TERRESTRES	3 587	3 594	7	0%
98	ACTIVITES MAL DEFINIES	1 534	1 538	4	0%
02	SYLVICULTURE, EXPLOITATION FORESTIERE ET SERVICES ANNEXES	11	14	3	27%
67	AUXILIAIRES FINANCIERS	374	376	2	1%
14	AUTRES INDUSTRIES EXTRACTIVES	746	747	1	0%
16	INDUSTRIE DU TABAC	43	44	1	2%
05	PECHE, PISCICULTURE ET AQUACULTURE			0	
30	FABRICATION DE MACHINES DE BUREAU ET DE MATERIEL INFORMATIQUE			0	
61	TRANSPORTS PAR EAU			0	
62	TRANSPORTS AERIENS			0	
19	INDUSTRIE DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE	7	5	-2	-29%
73	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	823	818	-5	-1%
99	ORGANISMES EXTRA-TERRITORIAUX	384	373	-11	-3%
17	INDUSTRIE TEXTILE	30	16	-14	-47%
36	FABRICATION DE MEUBLES; INDUSTRIES DIVERSES	224	210	-14	-6%
10	EXTRACTION DE HOUILLE, DE LIGNITE ET DE TOURBE	39	18	-21	-54%
66	ASSURANCE	85	53	-32	-38%
22	EDITION, IMPRIMERIE, REPRODUCTION	304	268	-36	-12%
93	SERVICES PERSONNELS	756	717	-39	-5%
15	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	1 429	1 383	-46	-3%
55	HOTELS ET RESTAURANTS	1 905	1 856	-49	-3%
90	ASSAINISSEMENT, VOIRIE ET GESTION DES DECHETS	754	702	-52	-7%
41	CAPTAGE, EPURATION ET DISTRIBUTION D'EAU	538	471	-67	-12%
34	CONSTRUCTION ET ASSEMBLAGE DE VEHICULES AUTOMOBILES, DE REMORQUES ET SEMI-REMORQUES	600	522	-78	-13%
32	FABRICATION D'EQUIPEMENTS DE RADIO, TELEVISION ET COMMUNICATION	499	364	-135	-27%
21	INDUSTRIE DU PAPIER ET DU CARTON	1 333	1 186	-147	-11%
18	INDUSTRIE DE L' HABILLEMENT ET DES FOURRURES	505	356	-149	-30%
25	INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DES PLASTIQUES	1 007	854	-153	-15%
23	COKEFACTION, RAFFINAGE ET INDUSTRIES NUCLEAIRES	349	125	-224	-64%
91	ACTIVITES ASSOCIATIVES DIVERSES	1 707	1 468	-239	-14%
65	INTERMEDIATION FINANCIERE	1 791	1 551	-240	-13%
64	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	3 217	2 761	-456	-14%
29	FABRICATION DE MACHINES ET EQUIPEMENTS	1 770	1 306	-464	-26%
26	FABRICATION D'AUTRES PRODUITS MINERAUX NON METALLIQUES	3 479	2 956	-523	-15%
31	FABRICATION DE MACHINES ET APPAREILS ELECTRIQUES	1 361	742	-619	-45%
27	METALLURGIE	3 320	2 026	-1 294	-39%
80	EDUCATION	19 762	17 662	-2 100	-11%
	Total	115 586	118 559	2 973	3%

■ : évolution plus favorable par rapport à la Wallonie / ■ : évolution moins favorable par rapport à la Wallonie

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

Dans l'ordre des secteurs classés sur base la du code NACE 2, les chiffres sont comparés à ceux de la Région wallonne.

Au total, une augmentation de 2 973 postes de travail salariés a été relevée, soit +3%, c'est-à-dire 2 p.p. en moins qu'en Région wallonne.

En détail, on peut relever les variations suivantes.

Le secteur de **l'administration publique** a connu une forte augmentation (+4 436 emplois), soit 13 p.p. de plus qu'en Wallonie.

Le secteur de **la santé et action sociale** a connu une augmentation (+2 266) proportionnellement similaire à celle relevée en Wallonie.

Le secteur **des activités récréatives, culturelles et sportives** est en forte augmentation (+577 emplois, soit +72%), sensiblement plus qu'en Région wallonne (+25%), avec une augmentation notamment dans l'industrie du tourisme (musées, sites, etc.).

Dans les secteurs de **l'industrie chimique et du caoutchouc et des plastiques**, une augmentation totale de 376 emplois est relevée, soit 8,9%, en raison d'une combinaison d'extensions d'entreprises et de réductions d'emplois dans des sous-secteurs similaires. Le secteur de **la fabrication d'autres matériels de transport** a connu une forte augmentation sur quatre ans. Malheureusement, la fermeture du principal site de production de matériel ferroviaire roulant à Manage en 2000, suite à une délocalisation au sein d'un groupe international, a réduit aujourd'hui ces chiffres à quelques unités.

Le secteur **des autres services fournis aux entreprises** a connu une augmentation de 415 postes, soit +8%. Ce secteur reste relativement sous-représenté.

Dans le secteur de **la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude**, l'augmentation de 332 personnes est essentiellement due au transfert dans la région de services liés à la distribution de gaz et d'électricité.

Dans le secteur de **la construction**, l'augmentation relevée (+214 personnes) est proportionnellement équivalente à celle prévalant en Région wallonne.

Dans le secteur de la cokéfaction, une réduction de 224 emplois est relevée, soit -64%, due à la fermeture à Terre du plus important site de production des deux fonctionnant préalablement dans la sous-région.

Dans le secteur de **l'intermédiation financière**, des regroupements dans le secteur bancaire liés à des

réorganisations ont amené des transferts de personnel vers d'autres sous régions (-240). Ces regroupements devraient se poursuivre, à l'avenir.

Dans le secteur **des postes et télécommunications**, la diminution relevée est essentiellement due au transfert de services des postes vers une autre région qui a concentré certaines activités.

Le secteur de **la fabrication de machines et d'équipements** a connu une réduction de 464 postes de travail, soit -26%, avec des entreprises ayant quelque peu réduit l'emploi et surtout la fermeture d'une unité de production mécanique dans le Borinage.

Dans le secteur **des minéraux non métalliques**, une réduction de 523 emplois est survenue, soit -15%. Ce secteur comprend la sous-section de la cimenterie, qui a connu une restructuration et le début de la fermeture d'un site de production ; il en va de même dans le sous-secteur de la verrerie, avec deux entreprises principales, dont une en gobeletterie connaît une restructuration toujours en cours et l'autre en flaconnage a enregistré une faillite suivie d'une reprise avec un personnel réduit ; et enfin le sous-secteur de la céramique avec le maintien d'entreprises spécialisées dans la céramique industrielle et la fermeture de la faïencerie sanitaire installée à La Louvière, où subsiste une petite unité de production de faïencerie alimentaire.

Le secteur de **la fabrication de machines et appareils électriques** a connu une réduction de 619 emplois, soit -45%, due à la restructuration du secteur de la câblerie dans le Centre et le Borinage et la fermeture d'un site de production dans le Borinage, reconverti ensuite dans un autre secteur.

Dans le secteur de **la métallurgie**, on a assisté à une diminution de 1 294 emplois, soit -39%. Cette diminution est à attribuer à la seule usine en activité dans la région de La Louvière, qui a changé d'actionnaire à deux reprises sur quelques années, a réduit son outil de production et est actuellement en phase de reprise, de recapitalisation et d'investissement suite à un concordat judiciaire.

Dans le secteur de **l'éducation**, une diminution de 2 100 emplois est relevée, soit -11%.

9 Répartition et évolution de 1995 à 1999 des postes de travail salarié par taille d'établissement

Intitulé taille	Nbre en 95 Etablissm.	Nbre en 95 Travailleurs	Nbre en 99 Etablissm.	Nbre en 99 Travailleurs	Var 95-99 Etablissm.	Var 95-99 Travailleurs	Var % 95-99 Etablissm.	Var % 95-99 Travailleurs
(A-B) Agriculture (1) de 1 à 4 travailleurs	130	185	141	211	11	26	8%	14%
(2) de 5 à 9 travailleurs	8	59	9	63	1	4	13%	7%
(3) de 10 à 19 travailleurs	3	39	3	38	0	-1	0%	-3%
(4) de 20 à 49 travailleurs	1	20	1	25	0	5	0%	25%
(5) de 50 à 99 travailleurs					0	0		
(6) de 100 à 199 travailleurs					0	0		
Somme (A-B) Agriculture	142	303	154	337	12	34	8%	11%
(C-E) Industrie (1) de 1 à 4 travailleurs	426	820	429	862	3	42	1%	5%
(2) de 5 à 9 travailleurs	117	764	127	852	10	88	9%	12%
(3) de 10 à 19 travailleurs	87	1 224	80	1 082	-7	-142	-8%	-12%
(4) de 20 à 49 travailleurs	75	2 355	83	2 617	8	262	11%	11%
(5) de 50 à 99 travailleurs	34	2 408	36	2 699	2	291	6%	12%
(6) de 100 à 199 travailleurs	25	3 628	31	4 419	6	791	24%	22%
(7) de 200 à 499 travailleurs	28	8 718	20	6 569	-8	-2 149	-29%	-25%
(8) de 500 à 999 travailleurs	2	1 352	1	619	-1	-733	-50%	-54%
(9) Plus de 1000 travailleurs	1	2 112	1	1 281	0	-831	0%	-39%
Somme (C-E) Industrie	795	23 381	808	21 000	13	-2 381	2%	-10%
(F) Construction (1) de 1 à 4 travailleurs	751	1 396	747	1 402	-4	6	-1%	0%
(2) de 5 à 9 travailleurs	240	1 559	230	1 492	-10	-67	-4%	-4%
(3) de 10 à 19 travailleurs	109	1 410	115	1 505	6	95	6%	7%
(4) de 20 à 49 travailleurs	59	1 791	69	1 973	10	182	17%	10%
(5) de 50 à 99 travailleurs	12	794	9	686	-3	-108	-25%	-14%
(6) de 100 à 199 travailleurs	2	249	4	504	2	255	100%	102%
(7) de 200 à 499 travailleurs	2	547	4	1 055	2	508	100%	93%
(8) de 500 à 999 travailleurs	1	657			-1	-657	-100%	-100%
Somme (F) Construction	1 176	8 403	1 178	8 617	2	214	0%	3%
(G-K) Services Marchands (1) de 1 à 4 travailleurs	3 328	5 917	3 241	5 759	-87	-158	-3%	-3%
(2) de 5 à 9 travailleurs	649	4 138	676	4 337	27	199	4%	5%
(3) de 10 à 19 travailleurs	279	3 642	286	3 839	7	197	3%	5%
(4) de 20 à 49 travailleurs	161	4 622	167	4 873	6	251	4%	5%
(5) de 50 à 99 travailleurs	43	2 861	52	3 631	9	770	21%	27%
(6) de 100 à 199 travailleurs	22	3 225	15	2 055	-7	-1 170	-32%	-36%
(7) de 200 à 499 travailleurs	14	4 171	18	5 158	4	987	29%	24%
(8) de 500 à 999 travailleurs	3	2 066	2	1 211	-1	-855	-33%	-41%
(9) Plus de 1000 travailleurs					0	0		
Somme (G-K) Services marchands	4 499	30 642	4 457	30 863	-42	221	-1%	1%
(L-Q) Services aux personnes ou non-marchands (1) de 1 à 4 travailleurs	1 304	2 373	1 335	2 437	31	64	2%	3%
(2) de 5 à 9 travailleurs	263	1 742	276	1 875	13	133	5%	8%
(3) de 10 à 19 travailleurs	228	3 138	204	2 820	-24	-318	-11%	-10%
(4) de 20 à 49 travailleurs	226	7 140	229	7 252	3	112	1%	2%
(5) de 50 à 99 travailleurs	98	6 710	104	7 285	6	575	6%	9%
(6) de 100 à 199 travailleurs	80	10 801	76	10 326	-4	-475	-5%	-4%
(7) de 200 à 499 travailleurs	34	10 142	46	13 874	12	3 732	35%	37%
(8) de 500 à 999 travailleurs	13	9 277	8	5 711	-5	-3 566	-38%	-38%
(9) Plus de 1000 travailleurs			3	4 624	3	4 624		
Somme (L-Q) Services aux personnes ou non-marchands	2 246	51 323	2 281	56 204	35	4 881	2%	10%
(Z) Activités mal définies (1) de 1 à 4 travailleurs	1	1	1	2	0	1	0%	100%
(2) de 5 à 9 travailleurs					0	0		
(3) de 10 à 19 travailleurs	1	10			-1	-10	-100%	-100%
(4) de 20 à 49 travailleurs					0	0		
(6) de 100 à 199 travailleurs					0	0		
(7) de 200 à 499 travailleurs					0	0		
(8) de 500 à 999 travailleurs	2	1 523	2	1 536	0	13	0%	1%
(9) Plus de 1000 travailleurs					0	0		
Somme (Z) Activités mal définies	4	1 534	3	1 538	-1	4	-25%	0%
Total (1) de 1 à 4 travailleurs	5 940	10 692	5 894	10 673	-46	-19	-1%	0%
(2) de 5 à 9 travailleurs	1 277	8 262	1 318	8 619	41	357	3%	4%
(3) de 10 à 19 travailleurs	707	9 463	688	9 284	-19	-179	-3%	-2%
(4) de 20 à 49 travailleurs	522	15 928	549	16 740	27	812	5%	5%
(5) de 50 à 99 travailleurs	187	12 773	201	14 301	14	1 528	7%	12%
(6) de 100 à 199 travailleurs	129	17 903	126	17 304	-3	-599	-2%	-3%
(7) de 200 à 499 travailleurs	78	23 578	88	26 656	10	3 078	13%	13%
(8) de 500 à 999 travailleurs	21	14 875	13	9 077	-8	-5 798	-38%	-39%
(9) Plus de 1000 travailleurs	1	2 112	4	5 905	3	3 793	300%	180%
Total	8 862	115 586	8 881	118 559	19	2 973	0%	3%

Source : ONSS, Statistique décentralisée, 30 juin 1999 - Calculs : SES

■ **Globalement**, pour une augmentation de 3% de volume de l'emploi de 1995 à 1999, on observe un statu quo du nombre d'établissements dans la région de Mons-Borinage-Centre, alors qu'en Région wallonne une augmentation de 5% du volume de l'emploi a été de pair avec une augmentation de 2% du nombre d'établissements.

■ **L'analyse par taille** montre qu'à peu près 45% des salariés sont occupés dans des établissements de 100 à 999 personnes au lieu d'un peu plus de 35% en Région wallonne. 5% seulement des travailleurs du CSEF sont occupés dans des établissements de moins de 10 travailleurs, pour 10% en Wallonie.

Parmi les établissements occupant moins de 50 travailleurs, la répartition par classe de taille est à peu près similaire dans les deux entités étudiées. Ces établissements occupent 38,2% de l'emploi total du CSEF, pour 42% en Wallonie.

■ **Au niveau sectoriel**, les constatations suivantes peuvent être relevées.

Dans le secteur de **l'industrie**, une réduction totale de l'emploi de 10% est enregistrée au lieu de -4% en Wallonie. La catégorie de 10 à 19 travailleurs diminue de 12%, alors qu'elle augmente de 2% en Wallonie. Les réductions d'emplois sont plus élevées pour les catégories suivantes : -25% au lieu de -6% pour les établissements de 200 à 499 travailleurs, -54% au lieu de -16% pour les établissements de 500 à 999 travailleurs, -39% au lieu de -22% pour les établissements de 1 000 travailleurs et plus. Dans cette catégorie de taille, il est à noter qu'il n'y a qu'un établissement, appartenant au domaine sidérurgique, qui a connu une forte restructuration. En général, les réductions dans les catégories supérieures sont partiellement compensées par les augmentations dans les catégories inférieures (moins de 200 travailleurs).

La catégorie des établissements de 200 à 499 travailleurs occupe le plus gros volume d'emploi dans l'industrie (31,3%, contre 18,6% en Wallonie).

Dans le secteur de **la construction**, globalement, l'augmentation du nombre de travailleurs (+3%) est proportionnellement la même qu'en Wallonie, avec un maintien du nombre d'établissements au lieu d'une légère augmentation (+1%) en Wallonie. Comme pour la Wallonie, les établissements de moins de 50 travailleurs occupent la majorité des travailleurs (74%). Il est relevé une augmentation du nombre d'emplois pour les entreprises de

10 à 19 travailleurs (+7%) et de 20 à 49 travailleurs (+10%) et une diminution pour les établissements de 50 à 99 travailleurs (-14%) au lieu de +23% en Wallonie. L'emploi dans les établissements de 100 à 199 travailleurs et de 200 à 499 travailleurs augmente sensiblement (+102% et +93%). Par contre, il n'y a plus d'établissement de plus de 500 travailleurs.

Dans le secteur des **services marchands**, le volume de l'emploi n'a pratiquement pas augmenté sur quatre ans (+1% au lieu de +6% en Wallonie).

Il est à noter les réductions de 36% et 41% de l'emploi pour les établissements de 100 à 199 travailleurs et de 500 à 999 travailleurs, alors que les réductions ont été faibles en Wallonie (-3% et -6%). Par contre, une augmentation similaire (+24%) à celle prévalant en Wallonie est relevée pour la classe de taille de 200 à 499 travailleurs. Le nombre d'établissements a diminué de 42 unités, ce qui peut s'expliquer par les regroupements effectués dans les services, avec des entités de taille moyenne plus élevée.

Dans **le secteur des services aux personnes ou non marchands**, comme en Wallonie, le volume global de l'emploi a augmenté (+10% pour +8%), avec une augmentation du nombre d'établissements (+2% pour +1%). Trois établissements de plus de 1 000 travailleurs ont été créés, alors qu'il n'y en avait pas en 1995, cependant une diminution du nombre d'unités de 500 à 999 travailleurs s'est également produite. Elle pourrait s'expliquer par les regroupements d'établissements dans le secteur. Le même phénomène se reproduit dans les catégories inférieures. La taille moyenne a augmenté d'à peu près 10% et est supérieure à celle prévalant en Wallonie.

Les demandeurs d'emploi du CSEF de Mons - La Louvière

1 Différentes catégories de chômeurs et de demandeurs d'emploi selon le genre

		Hommes	Femmes	Total
Demandeurs d'emploi inoccupés	Chômeurs complets indemnisés (CCI) demandeurs d'emploi	15 986	20 923	36 909
	Jeunes en période de stage	761	797	1 558
	Demandeurs d'emploi libres inoccupés	381	570	951
	Chômeurs admis sur base de prestations à temps partiel volontaire	2	91	93
	Autres demandeurs d'emploi inoccupés	984	1 489	2 473
Sous-total des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)		18 114	23 870	41 984
Autres inoccupés en retrait du marché du travail	CCI non demandeurs d'emploi	5 673	3 692	9 365
	CCI dispensés en raison de difficultés sur le plan social et familial	11	561	572
	CCI dispensés pour reprise d'études	469	658	1 127
Sous-total des autres inoccupés en retrait du marché du travail		6 153	4 911	11 064
Demandeurs d'emploi en formation	Demandeurs d'emploi en formation professionnelle "collective" à temps plein	566	329	895
	Demandeurs d'emploi en formation professionnelle individuelle à temps plein	375	144	519
Sous-total des demandeurs d'emploi en formation		941	473	1 414
Demandeurs d'emploi occupés inscrits	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit	1 285	3 111	4 396
	Jeunes travailleurs occupés à temps partiel pendant leur période de stage	85	149	234
	Demandeurs d'emploi occupés dans les ateliers protégés à temps plein	28	11	39
	Demandeurs d'emploi libres occupés à temps plein	390	234	624
	Demandeurs d'emploi libres occupés à temps partiel	79	361	440
	Chômeurs occupés en ALÉ et dispensés de pointage	17	25	42
Sous-total des demandeurs d'emploi occupés inscrits		1 884	3 891	5 775
Total		27 092	33 145	60 237

Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

Il y a tout d'abord lieu de noter qu'en 2000, outre les demandeurs d'emploi inoccupés inscrits (DEI), les autres formes de non-emploi total ou partiel regroupent 30% (33% pour les hommes et 28% pour les femmes) du non-emploi total, contre 34% en Wallonie.

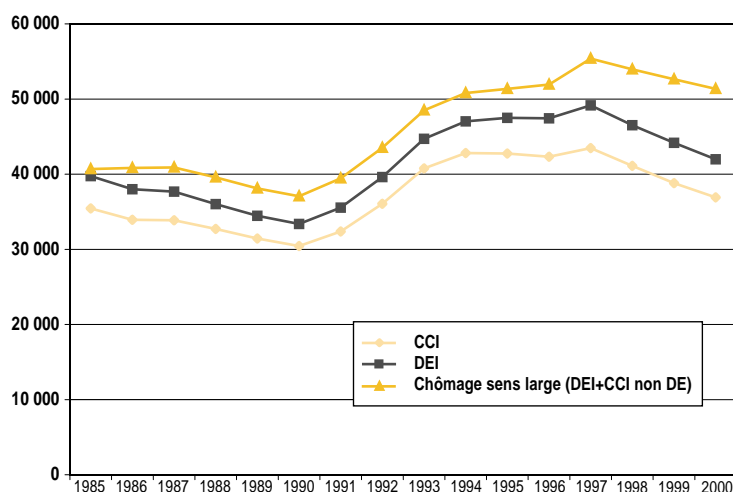
Les chômeurs complets indemnisés (CCI) représentent 88% du total des DEI, contre 85,2% en Wallonie.

Les CCI non-demandeurs d'emploi, qui sont constitués de chômeurs âgés, représentent 17% des DEI autres que les demandeurs d'emploi en formation, avec la particula-

rité d'une proportion plus importante chez les hommes (23,3%) que chez les femmes (12,8%), tout comme en Wallonie.

Parmi les demandeurs d'emploi occupés inscrits, les travailleurs à temps partiel représentent 10,4% des DEI avec, dans ce cas, une présence relativement plus importante chez les femmes (13%) que chez les hommes (7%). Dans l'ensemble, cette catégorie est moins importante qu'en Wallonie.

2 Evolution du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés de 1985 à 2000

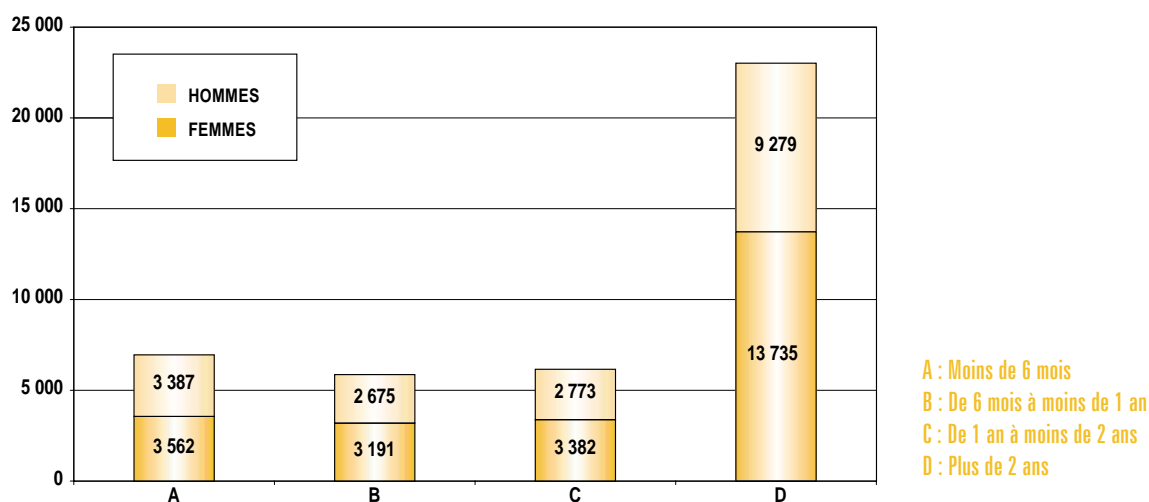


Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

De 1995 à 1997, il est noté une augmentation du non-emploi avec une proportion plus élevée pour les postes autres que les CCI-demandeurs d'emploi.

De 1997 à 2000, la diminution est généralisée comme pour la Région wallonne mais avec une tendance plus marquée surtout pour le chômage au sens large (-3%).

3 Répartition des demandeurs d'emploi inoccupés selon la durée de chômage

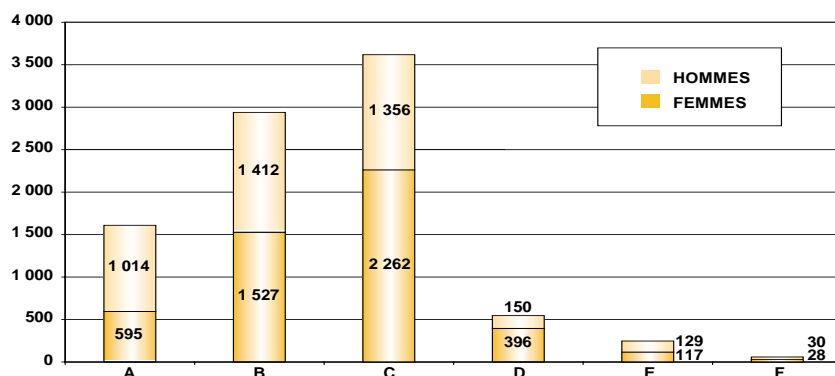


Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

Comme pour la Région wallonne, le pourcentage de DEI dont la durée de chômage est supérieure à deux ans est largement le plus important. Mais il est à noter que, si cette proportion est de 49,4% pour la Wallonie, elle est de 54,8% pour la région de Mons-Borinage-Centre. Les autres catégories de durée, de six mois à un an et de un à deux ans sont plus semblables, respectivement 14% et 14,6% pour la région de Mons-Borinage-Centre et 15,5% et 15,4% pour la Région wallonne.

Par contre, la proportion de chômeurs de courte durée (moins de six mois) est sensiblement plus faible dans la région de Mons-Borinage-Centre (16,5%) qu'en Wallonie (19,6%). Le chômage prépondérant de longue durée peut s'expliquer notamment par les problèmes structurels d'emploi rencontrés dans la sous-région depuis de nombreuses années.

4 Demandeurs d'emploi inoccupés de moins de 25 ans selon le niveau d'études et le genre



- A : Primaire
- B : Secondaire inférieur (plein exercice)
- C : Secondaire supérieur (plein exercice)
- D : Supérieur
- E : Apprentissage terminé
- F : Autres études

Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

Les DEI de moins de 25 ans représentent plus de 21% du total des DEI.

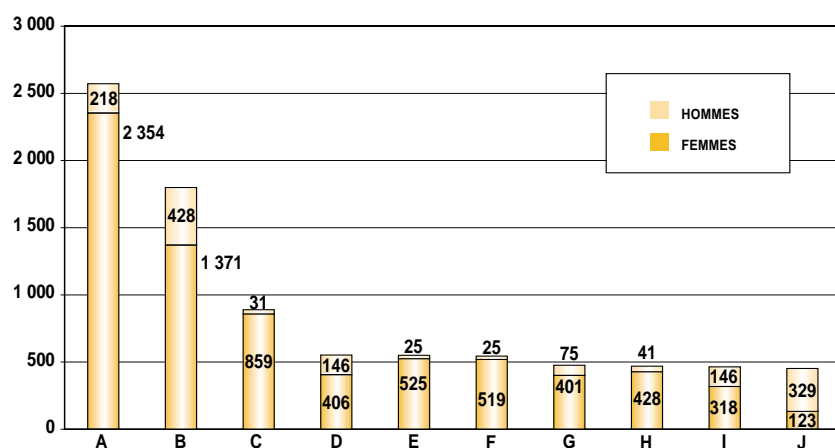
La répartition, suivant le niveau de formation, est pratiquement la même que celle prévalant en Région wallonne, c'est-à-dire, pour la région de Mons-Borinage-Centre, 17,8% pour le niveau primaire, 32,5% pour le niveau secondaire inférieur, 40,1% pour le niveau secondaire supérieur, 6,4% pour le niveau supérieur et 2,1% pour le niveau apprentissage terminé.

Il est à noter que la proportion d'hommes est plus élevée qu'en Wallonie (45% au lieu de 41%) mais les proportions

de jeunes hommes par rapport aux jeunes femmes évoluent de la même façon dans les deux régions.

C'est ainsi que, pour le niveau primaire, la proportion des hommes est de 63% du total, alors que pour les autres niveaux, à l'exception de l'apprentissage, les jeunes femmes sont plus nombreuses que les jeunes hommes. Les proportions de jeunes femmes augmentent avec les niveaux de formation : 52% pour le secondaire inférieur, 62% pour le secondaire supérieur et 72% pour l'enseignement supérieur.

5 Principales professions de type employé des demandeurs d'emploi inoccupés de plus de 25 ans



- A : Vendeurs et travailleurs apparentés
- B : Employés administratifs
- C : Personnel aide-soignant
- D : Employés de comptabilité
- E : Sténographes et dactylographes
- F : Secrétaires
- G : Autre personnel médical et paramédical
- H : Personnel de la radio, de la TV, du film et du spectacle
- I : Artistes peintres, graphistes, publicistes, décorateurs
- J : Techniciens et gradués techniques (ou assimilés par l'expérience)

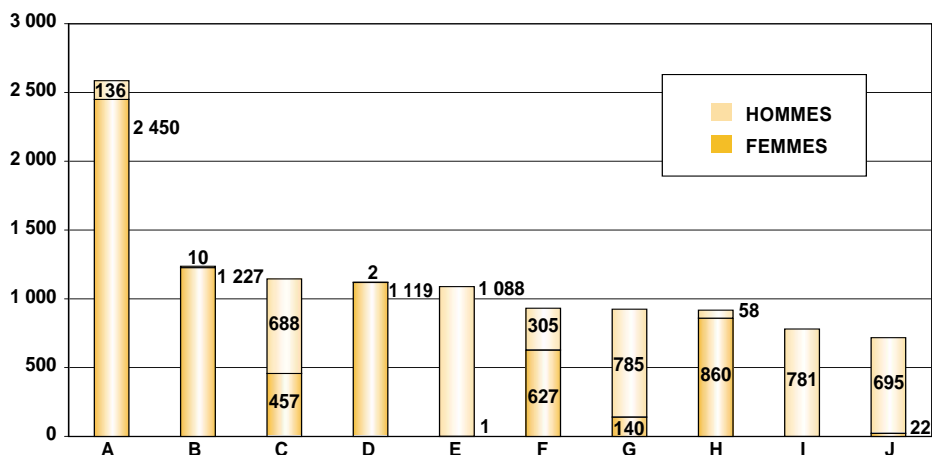
Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

Pour les DEI employés, qui représentent 28% de l'ensemble des DEI, plus de 40% sont compris dans les trois mêmes catégories que pour la Région wallonne, c'est-à-dire les vendeurs et travailleurs apparentés, les employés administratifs et le personnel aide-soignant. Ces fonctions sont occupées majoritairement par des femmes (87,1%) et généralement ne font pas appel à un niveau de qualification élevé.

Les autres fonctions sont celles que l'on retrouve en Région wallonne, mais dans un ordre quelque peu différent sans qu'il y ait de différence notable à relever.

D'une façon générale, les femmes représentent une énorme majorité des DEI employés (78% pour Mons-Borinage-Centre et 76% pour la Wallonie).

6 Principales professions de type ouvrier des demandeurs d'emploi inoccupés de plus de 25 ans



Source : FOREM, Stat92, 30 juin 2000 – Calculs : SES

Les DEI ouvriers représentent plus de 50% des DEI et les hommes constituent 54% de cette population.

Par rapport à la Région wallonne, le premier poste (12% du total) est également celui des hommes et des femmes de peine dont les femmes représentent à peu près 95%.

Ce qui doit être particulièrement relevé dans la région de Mons-Borinage-Centre, à la différence de la Wallonie, est l'importance des postes "tailleurs, tailleuses et travailleurs assimilés" ainsi que "couseurs et brodeurs de produits textiles" qui, à eux deux, constituent 11% du total des DEI avec pratiquement 100% de femmes. Cette particularité de la sous-région doit provenir de la disparition, il y a quelques années, de la majorité des entreprises de confection, qui étaient notamment concentrées autour et dans la ville de Binche, et de la restructuration plus récente des entreprises existantes du secteur.

Les autres postes sont généralement ceux que l'on trouve pour la Région wallonne où l'on peut remarquer l'importance des profils occupés dans le secteur de la construction (maçons, carreleurs, travailleurs de la construction, charpentiers, menuisiers).

- A : Hommes de peine, femmes de ménage, nettoyeurs et travailleurs assimilés
- B : Tailleurs, tailleuses et travailleurs assimilés
- C : Manutentionnaires
- D : Couseurs et brodeurs de produits textiles, de fourrures et de vêtements et de gants de cuir
- E : Maçons et carreleurs
- F : Cuisiniers
- G : Manœuvres, non classés ailleurs
- H : Coiffeurs, spécialistes de soins de beauté et travailleurs assimilés
- I : Travailleurs de la construction, non classés ailleurs
- J : Conducteurs de véhicules à moteur

Synthèse

La région de Mons-Borinage-Centre représente 16% de la population et est caractérisée par une natalité légèrement inférieure à la moyenne wallonne, qui se traduit notamment par une part moins importante de la population de moins de 25 ans.

Au cours des cinq dernières années, la **population** locale a diminué de 0,5%, alors que la population wallonne croissait de 0,8%. Par contre, la population de 25 à 49 ans est légèrement supérieure, ainsi que le taux de mortalité. Cette diminution est le résultat de la combinaison d'un solde naturel négatif des naissances et décès et d'un solde migratoire également négatif.

Les **taux** d'activité, d'emploi et de chômage sont plus défavorables dans la sous-région qu'en Wallonie. C'est également le cas pour les jeunes de 15 à 24 ans et plus particulièrement pour les femmes.

Les **salariés résidant** dans la sous-région comportent une proportion plus élevée d'hommes ouvriers et d'hommes âgés de 25 à 50 ans que dans l'ensemble de la Wallonie. Les parts des personnes occupées dans les secteurs de l'industrie et de la construction sont également plus élevées.

La sous-région comporte relativement moins de **travailleurs indépendants** que l'ensemble de la Wallonie. Sur la période de 1995 à 1999, il est relevé une augmentation inférieure à celle de la Wallonie avec des diminutions plus marquées dans les secteurs de l'industrie et artisanat.

Les secteurs d'activité des travailleurs indépendants correspondent pour l'essentiel à ceux relevés en Wallonie. Quant à la spécialisation des métiers exercés, il y a quelques sur-représentations (commerce de détail, professions paramédicales,...) et quelques sous-représentations (administrateurs de sociétés et métiers liés à l'industrie).

Au niveau de **l'emploi salarié** correspondant aux postes de travail recensés, on peut relever les éléments saillants suivants. En ce qui concerne les **grands secteurs d'activités**, il est noté que par rapport à la Wallonie la construction, les services aux personnes et le non marchand sont sur-représentés, tandis que les services non marchands sont sous-représentés. La répartition entre **le secteur public et le secteur privé** est plus favorable au secteur public qu'en Wallonie (41,9% au lieu de 39,1%), mais le secteur privé reste le plus gros employeur (58,1%). Une analyse plus poussée des **secteurs** permet de dégager que trois de ceux-ci fournissent au total 43% des postes de travail, soit l'éducation, l'administration publique, services collectifs généraux et sécurité sociale ainsi que la santé et action sociale. Trois autres secteurs suivent et représentent un peu moins de 20% de l'emploi : la construction, le commerce de détail et les autres services fournis aux entreprises. Les industries chimique et des minéraux non métalliques sont sur-représentées par rapport à la Wallonie, tandis que les industries alimentaires sont sous-représentées.

Sur la période de 1995 à 1999, **l'emploi salarié** a crû de 3%, soit 2 p.p. de moins qu'en Wallonie. Cette progression s'observe notamment dans les secteurs de la chimie, de la construction, des autres services fournis aux entreprises, de l'administration publique, de la santé et action sociale, ainsi que des activités récréatives, culturelles et sportives.

Le nombre des **établissements** reste stable, mais leur taille moyenne tend à croître. 45% de l'emploi salarié de la sous-région sont localisés dans des établissements occupant 100 à 999 personnes.

La répartition des **demandeurs d'emploi** entre les différents statuts est proche de celle qu'on observe en Wallonie. Comme en Wallonie, le chômage a augmenté de 1995 à 1997 pour décroître ensuite de manière plus rapide dans la sous-région qu'en Wallonie en ce qui concerne le chômage au sens large.

La part des chômeurs de plus de deux ans s'élève à 54,8%, contre 49,4% en Wallonie. Par contre, les chômeurs de courte durée sont moins nombreux (16,5%, contre 19,6% en Wallonie).

Les principales professions des demandeurs d'emploi de plus de 25 ans sont pour les employés celles de vendeurs, employés administratifs et personnel aide soignant avec une proportion élevée de femmes pour l'ensemble (78%) et pour les ouvriers, les professions d'hommes de peine, femmes de ménage, nettoyeurs et travailleurs assimilés, de tailleurs-tailleuses et de couseurs-brodeurs de produits textiles, professions presque exclusivement exercées par des femmes.

COORDONNÉES

CSEF de Mons la Louvière

24, Rue des Dominicains
7000 MONS
Tél. : 065/84.07.59 - 065/84.17.07
Fax : 065/84.17.08
csef.mons@skynet.be

Président du CSEF

Monsieur Jacques NONCLERCQ

Secrétaire du CSEF

Monsieur André LEJEUNE

Auteur des commentaires

Monsieur André LEJEUNE

Publications du CSEF

1. Les statuts des stagiaires dans le Parcours d'Insertion, 2000.
2. Rapport sur l'action formation des formateurs à la Participation Citoyenneté, 2001.
3. Brochure sur l'Enseignement universitaire et supérieur, la Recherche et ses pôles d'excellence à Mons et sa région, 2001.
4. Adaptation de la main d'œuvre aux mutations industrielles et à l'évolution du système de production : le secteur de la chimie dans la région de Mons-Borinage-Centre, 2000.
5. Adaptation de la main d'œuvre aux mutations industrielles et à l'évolution du système de production : le secteur des minéraux non-métalliques dans la région de Mons-Borinage-Centre, 2001.
6. Validation de l'étude sur le secteur de la mécanique industrielle en région liégeoise pour la région de Mons-Borinage-Centre, 2001.
7. Les nouvelles formations, 2001.

Le CSEF adresse ses remerciements au SES sans lequel le travail n'aurait pu être réalisé.